

Université A. Mira de Bejaia

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences Economiques



Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de MASTER en Sciences Economiques

Option : Economie Monétaire et Bancaire (EMB)

Intitulé :

**Le financement bancaire du secteur agricole en Algérie :
Une approche en modèle de régression linéaire
1970-2016**

Réalisé par :

Encadré par :

M^{lle} Medhous Seloua M^{eme} Zidat Rafika

M^{lle} Fenouche Nadia

Devant le jury

Président : Kandi Nabil

Rapporteur : M^{eme} Zidat Rafika

Examineur : Kaci Said

2017/2018

REMERCIEMENTS

Louange à DIEU tout puissant de m'avoir donnée le courage, la volonté et la patience pour terminer ce travail.

*Nous remercions les plus vifs s'adressent tout particulièrement à notre encadreur Madame **Zidat Rafika** pour avoir accepté de diriger ce travail, tout*

Nous avoir conseiller, de nous avoir aider et nous avoir encourager dès le commencement de notre projet.

*Nous remercions également les **membres de jury** d'avoir accepté de évaluer ce travail et de participer cette séance de travail.*

*Notre reconnaissance va également à **tous nos amis** de l'université A. Rahman Mira de Bejaia pour leurs aides, de près ou de loin, à la réalisation de notre travail.*

Nadia et Seloua.

DEDICACE

Je dédie ce modeste travail

Aux deux personnes qui m'ont soutenu tout au long de ma vie et de mes études, à mes très chers et précieux parents les bien aimés

A Mes : chers frères

A Mes : chers sœurs

A Mon très cher mari Hafid

Toute ma belle famille

Ainsi Qu'à tous mes amis (es): Seloua, Wanassa, Zohira, Asma...

Fenouche Nadia.

Dédicace

Toutes les lettres ne sauraient trouver les mots qu'il faut. . .

*Tous les mots ne sauraient exprimer la gratitude, l'amour, le respect, la
reconnaissance. . .*

Aussi c'est tout simplement que

Je dédie ce modeste travail. . .

Je dédie du fond de mon cœur ce mémoire et ce travail à :

*Mes chers parents qui ont été tout le temps présents pour moi, qui m'ont
encouragé et soutenu tout le long de ma vie, A ma tendre belle-mère pour son
dévouement.*

A mon très cher mari Hamid.

A mes frères et à mes sœurs pour le soutien et leur amour fraternel.

*Tout la famille, mes tantes, mes cousins et cousines. Tous mes amis qui m'ont
aidé de loin et de près, chacun son nom.*

Medhous Seloua.

Sommaire

Sommaire

Remerciements	01
Dédicaces	02
Sommaire	04
Introduction générale	06
Chapitre I : L’agriculture en Algérie : Cadre théorique	09
Introduction	09
Section1 :L’évolution de l’économie en Algérie	09
Section 2 :L’évolution de l’agriculture en Algérie	21
Conclusion	31
Chapitre II : Le rôle de l’agriculture dans l’économie en Algérie	33
Introduction	33
Section 1 : Les réformes apportées au secteur de l’agriculture en Algérie	33
Section 2 : Le rôle de l’agriculture en Algérie	40
Section 3 : Les contraintes et mesures d’émergence de l’agriculture en Algérie	44
Conclusion	50
Chapitre III : Le financement de l’agriculture en Algérie	52
Introduction	52
Section1 : Le système bancaire en Algérie	52
Section2 : Les organismes de financement du secteur agricole	57
Conclusion	63
Chapitre IV : Modélisation du financement bancaire sur le développement agricole	64
Introduction	64
Section 1 : Revue de littérature empirique relative au développement agricole	64

Sommaire

Section 2 : Présentation des variables.....	65
Section 3 : Estimation du modèle de régression linéaire multiple sur la production agricole	68
Conclusion.....	72
Conclusion générale.....	73
Bibliographie.....	75
Annexes	78
Liste des abréviations.....	82
Liste des tableaux et figures.....	84
Tables des matières.....	85

Introduction général

Introduction générale

L'Agriculture joue un rôle prépondérant dans le développement des économies des pays, notamment les pays en voie de développement. En effet, l'agriculture crée des emplois exemple, la part de l'emploi dans le secteur agricole augmente n'est que de 0,9% en Royaume-Uni, de 1,2 % en Allemagne et 2% en Irlande. Dans le monde entier 7%, monde d'une manière non harmonisée dans les pays du tiers monde, elle représente jusqu'à 70%, exemple 4% aux USA.¹

Par ailleurs, l'agriculture permet de développer le secteur industriel par son intégration dans la production notamment l'agro-alimentaire, les relations entre l'agriculture et l'industrie, alimentaire ont été marquée par un net rapprochement au niveau des techniques et des structures de production. C'est la continuation des tendances intérieures. Les industries alimentaires venaient d'apparaître comme le principale partenaire de l'agriculture dans l'économie.

L'agriculture, elle a un effet sur la réduction de la pauvreté puisque la moitié de la population des pays en voie de développement vit dans les zones rurales où la pauvreté est la plus répandue. De même, l'accroissement démographique et l'alimentation de niveau de vie des populations sont à l'origine de la hausse de la demande en produits alimentaire

L'Algérie est un pays à tradition rurale où l'agriculture constitue l'un des secteurs fondamentaux de la société et l'un des éléments capitaux de son économie. De ce fait, depuis l'indépendance, les autorités du pays accordent une importance particulière au secteur agricole. Ceci se voit à travers les différentes politiques agricoles mises en œuvre dans l'objectif est d'atteindre La sécurité alimentaire.

A cet effet l'agriculture Algérienne a été confrontée à plusieurs de changement à cause de différentes politiques de relance appliquées. *«L'agriculture joue le rôle d'un véritable moteur de la croissance et contribue à l'amélioration significative de la sécurité alimentaire du pays, devenu un enjeu de sécurité nationale»².*

Le secteur de l'agriculture emploie près de 23% de la population active de l'Algérie et contribuer à hauteur de 10% au PIB du pays.³

¹ www.Banquemondiale

² MADR, Mai 2012, «Le renouveau Agricole et Rural en marché», P3.

³ www.Banquemondiale

Introduction général

Le développement des filières de production, visait d'une part, la modernisation la sécurité alimentaire, et d'autre part l'amélioration des conditions de vie, d'emploi et de revenus des agriculteurs.

En Algérie, une politique agricole à travers le plan national de développement agricole (PNDA) fut mise en œuvre à partir de l'année 2000, bénéficiant de ressources budgétaires considérables dans le cadre de la mise en place du Fonds National de Régulation et de Développement Agricole (FNRDA). Le PNDA devenu plus tard, un plan national de développement agricole et rural (PNDAR) qui est mis en œuvre dans le cadre de programme diversifiés s'articulant principalement autour de l'amélioration des conditions de vie des populations, et l'amélioration des conditions d'exercice des activités .

Après l'indépendance, le secteur agricole a connu un approvisionnement financier par le biais du système bancaire. En effet, le financement de l'agriculture et le développement de ses unités de productions est assuré par la banque nationale d'Algérie. Depuis 1980, la banque de l'agriculture et de développement rural assure au nom de l'Etat le contrôle de toutes les opérations financières des domaines autogérés et des coopératives

La banque national d'Algérie (BNA) était chargé du financement et du soutien de secteur agricole autogéré jusqu'à la période 1980 à 1984. La banque de l'agriculture et de développement rural (BADR) est une institution financière, elle a pour mission principale de développement de secteur agricole, la promotion du monde rural, et l'amélioration des conditions de vie en milieu rural.

L'objectif de notre travail consiste en l'analyse du financement bancaire au secteur agricole en Algérie. A cet effet, nous tenterons d'apporter des éléments de réponse à la question suivante :

➤ **Le financement bancaire de l'agriculture contribue-t-il au développement du production agricole, en Algérie ?**

De cette problématique dérive deux questions secondaires :

- Quelles sont les réformes et les stratégies mise en œuvre par l'Etat Algérien pour développer le secteur de l'agriculture ?
- Quelles sont les organismes financiers spécialisés dans le financement Agricole ?

Pour bien cerner notre problématique nous avons posé l'hypothèse suivante :

Introduction général

Le financement bancaire est un outil indispensable pour augmenter la productivité agricole.

Notre travail d'investigation s'inscrit, donc, dans une lignée méthodologique déductive, nous allons nous faire guider par les enseignements de la théorie, puis les différents travaux empiriques qui vont enrichir davantage notre analyse. Cette dernière est basée sur une modélisation économétrique et qui s'appuie sur les modèles de régression linéaire en utilisant la méthode des moindres carrés ordinaires s'étalant sur la période : 1970-2016. Notre contribution sera, donc, structurée autour de quatre chapitres.

- Le premier chapitre sera consacré au cadre théorique de l'agriculture en Algérie. Aussi à l'évolution de l'économie Algérienne
- Le deuxième chapitre portera sur le rôle de l'agriculture dans l'économie et en particulier en Algérie
- Le troisième chapitre s'articulera sur le financement de l'agriculture en Algérie. Il traitera les différentes institutions et organismes spécialisés dans le financement du secteur agricole.
- Quant au quatrième chapitre, il traitera l'impact du financement bancaire sur le développement agricole en Algérie.

Introduction

Dans le premier chapitre, nous présenterons les grandes lignes de la stratégie de développement Algérien ainsi que l'évolution des principaux agrégats macroéconomiques et l'évolution du secteur agricole.

Nous effectuerons, d'abord, un état des lieux fondements de la politique de développement depuis les années soixante, en l'occurrence du programme de Tripoli et la charte d'Alger et le passage de l'économie dirigée à la transition vers l'économie du marché. Ensuite l'évolution des secteurs d'activité en Algérie.

Avant l'indépendance, l'économie algérienne reposait principalement sur l'agriculture. Cette dernière a fait l'objet de nombreuses études depuis les premières années qui ont suivi l'indépendance de celle-ci. Ceci a eu pour conséquence des modes d'organisation nouveaux, des processus de production et des niveaux de rendements variables. Nous parlerons, ainsi, dans une deuxième section, des efforts et de l'évolution de la production végétale et la production animale depuis l'indépendance. Le but essentiel des deux productions est de satisfaire les besoins de la population, et de minimiser les importations, d'accroître l'exportation et combattre les obstacles menaçant le développement agricole.

Section 1 :L'évolution de l'économie algérienne

L'économie algérienne en 1962 était dépendante. C'est une dépendance financière, technique et commerciale.

Les programmes de développement élaborés par les pays du tiers monde en générale et africains en particulier, après leur accession à l'indépendance, avaient pour la plupart un caractère national et autocentré. Les principaux objectifs poursuivis étaient la décolonisation et la diversification de l'économie et le développement. Dans la première section nous étudierons les grands axes de la stratégie de développement algérienne

1-1 -Principaux axes de développement économique en Algérie

Pour comprendre la stratégie de développement, il importe de la considérer à la fois comme le résultat de la situation économique et sociale qui existait au moment de l'indépendance, et comme le prolongement sur le plan économique et sociale de la lutte de libération.

1-1-1-Le programme de tripoli et la charte d'Alger

La politique de développement -arrêtée par le programme de tripoli (1962), est d'abord évoquée de façon sommaire. Nous évoquerons aussi succinctement les grandes lignes de la charte d'Alger (1964) dans le contenu de la politique de développement ne diffère pas fondamentalement de l'approche du programme de tripoli sauf en matière d'industrialisation et de planification.

a-Tripoli

Le conseil nationale de la révolution algérienne qui s'est réuni à tripoli en mi-juin 1962 d'énonce les pratiques de régionalisme et de clientélisme qui se mettre en place plaide pour une démocratie marxiste.

Ce programme a tracé les grandes lignes d'action pour l'édification d'une république démocratique et populaire dans le but centrale de l'état dans la transformation du milieu rural par le biais d'une révolution agraire et la création d'une base industrielle, et annonce déjà les nationalisations.

La création d'un marché inferieur et l'amorce de l'industrialisation sont conditionnés par une véritable révolution dans la vie rural, la révolution agraire comporte trois aspects en interaction : la réforme agraire, la modernisation de l'agriculteur, et la conservation du patrimoine foncier.

La transformation des structures du milieu rural est nécessaire pour augmenter la production du secteur agricole.

En juin 1956, un éveil révolutionnaire, installe d'autant que l'Algérie serait au bord de la faillite. Un clan de redresseur puissant s'impose, de fait de trois caps, à savoir : la révolution industrielle, la révolution agraire, la révolution culturelle en prenante comme base le plan économique du programme de tripoli qui repose sur la dominance du secteur d'État. Comme fer de relance de l'économie nationale, à travers les grosses sociétés nationales.

Ce programme devait aussi permettre d'élaver le niveau de vie des citoyens, de supprimer l'analphabétisme, de développer l'habitat et la santé publique, et la socialisation. Et prévolt aussi une menée centre le colonialisme et l'impérialisme.

b- La Charte d'Alger

Le contenu de la Charte d'Alger est adoptée par le congrès de FLN en Avril 1964 ne défère pas beaucoup de l'approche de programme de Tripoli, il traite de la réforme agraire, le développement de l'industrialisation, la planification qui sont plus précis et la récupération des richesses nationales au service de la reconstruction de la nation.

Dans la Charte d'Alger, la politique Nationale d'Alger fondée sur le mode interne de financement des investissements, sur le renforcement des investissements et sur le renforcement de secteur public qui doit disposer d'importants instruments d'actions sur l'activité économique.

Le développement économique du pays est tributaire de la planification, celle-ci est appelée à combler le retard accumulé mais elle n'est pas une panacée mal conçue, non fondée sur des bases structurelles et économiques réelles, elle aggrave le retard par rapport au pays industrialisé.

Sur le plan politique, la planification implique l'indépendance vis-à-vis de l'extérieur et la participation de l'opérateur économique à l'élaboration et l'exécution du plan.

Sur le plan financier et monétaire, l'Algérie a procédé à la création de la banque centrale d'Algérie (B.C.A) le 13 décembre 1962, la création du dinar algérien le 10 avril 1964, la nationalisation des différentes banques entre 1966 et 1967, la quasi-totalité des banques et tous les compagnies d'assurances étrangères sont nationalisées la Caisse Algérienne d'assurance et de réassurance (C.A.A.R) et nationalisée à partir d'août 1963, la Caisse Nationale d'épargne et de prévoyance (C.N.E.P) en août 1964. Durant cette même période trois banques extérieures d'Algérie (B.E.A) et Le crédit populaire d'Algérie (C.P.A) qui sera développée à la deuxième section. D'autres voyages de nationalisations ont également concerné les mines (mai 1966) et les Hydrocarbures (24 février 1971) parallèlement et à la même époque, sont créées les entreprises nationales publiques.⁴

1-1-2- Planification centralisée

Système économique caractérisé par une planification impérative et centralisée qui détermine le niveau de production des biens et services. Cet interventionnisme étatique a constitué le principal mode de régulation des économies des pays se réclamant de

⁴Belogbi.Z, 2004, «Adaptation du modèle macro économétrique de Haque et alii à l'économie Algérienne», P17 .

l'idéologie communiste. la politique économique mise en œuvre durant la période planifiée fondait sur une allocation administrative des ressources financier et sur un système centralisée des prix qui n'a pas traduit la rareté des facteurs de productions.

a-Plan triennal 1964-1966

En tant que première tentative de planification en Algérie , il a préparé le terrain au plans quadriennaux de développement qui le suivirent jusqu'à 1977, compte tenu des connaissances insuffisantes de la situation économique et sociale , la de la faiblesse de l'appareil d'Etat et plus particulièrement de l'organe de planification , d'un secteur public économique limité et peu organisé , de l'inadaptation et de l'absence de préparation des structures politico-administrative et technico-économiques ,aux tâches et même à l'idée du plan, ce premier plan triennal , appelé pré-plan par certains , ne pouvait prétendre avoir un caractère autre qu'indicatif précis , il se présentait plutôt que de définir des objectifs quantitatifs précis , il se présentait plutôt , se la forme de programme de mesure d'organisation ,destinées à préparer les administrations et les agents économiques au tâche de planification et aux actions de développement.

Le contenu du plan ne couvrait pas l'ensemble des activités économiques. Il ne comprenait pas toujours des objectifs quantitatifs et ne définissait pas de projets de développement, se limitant à une série de recommandations visant surtout à lever certains goulots d'étranglements et à ouvrir la voie à une planification plus intensive.

Le caractère obligatoire du plan, à ce stade du plan triennal, ne pouvait concerner que l'application correcte des mesures fixées et le respect de leur calendrier d'exécution. La transformation notable introduite à l'occasion de ce plan, concernait le principal instrument d'intervention économique de disposait l'Etat à ce moment, et qui était le budget d'équipement au d'investissement, dont le caractère encore trop indicatif, va devenir un peu plus obligatoire. L'autorisation de dépense qui désignait ce budget est devenu une obligation de dépense dans un délai déterminé. La préparation très centralisée du plan triennal, et la faible participation à son élaboration, même de la part des ministères au niveau central, ainsi que la faiblesse de l'organe de planification, dans ses moyens comme dans ses méthodes, ont fait que le plan triennal ne pouvait pas englober des activités économiques et sociales ni assurer un équilibre économique global.⁵

⁵ Belogbi.Z, *op cite*, p17.

b- Le plan quadriennal 1970-1973

Le plan quadriennal 1970-1973, considéré comme le premier véritable plan de développement, va être marqué par une plus grande intensité dans la pratique de la planification. Cette intensité s'est traduite plus que pour le triennal par une plus large participation à l'élaboration et à l'adaptation des objectifs, de même que par une discipline plus grande dans la mise en œuvre des moyens et un contrôle connu des changements structurels et institutionnels importants. La révolution agraire, la gestion socialiste des entreprises et sont les plus marquants vont élargir le champ de la planification, et créer les premières conditions favorables à la décentralisation et à la démocratisation du plan

Le plan 1970/73 a été préparé dans des conditions beaucoup plus valables certes que le triennal 1967/67, grâce à une amélioration sensible de l'information, à une plus grande maîtrise des instruments de planification et à un début d'association des agents économiques aux échelons décentralisés, qui en peut ainsi donner un avis sur le programme de développement, préparé au niveau central. Cette association cependant, s'est trouvée limitée à une consultation aux niveaux de la wilaya pour diverses raisons, en particulier parce que les programmes proposés à la discussion n'étaient pas toujours régionalisés et du fait que les instances régionales étaient insuffisamment outillées et préparées à leur analyse.⁶

Second plan quadriennal de l'agriculture (1974-1977), qualifié souvent de plan social la préparation de deuxième plan quadriennal de l'agriculture a donné lieu à la conception et à la réalisation d'une méthode intéressante en ce qu'elle tentait de partir d'une connaissance suffisante de l'agriculture et de faire intervenir les échelons les plus déconcentrés de l'administration agricole. Mais cette méthode n'a pas malgré tout fait participer les producteurs et leurs exploitations à la définition des objectifs et des moyens, globalement, les objectifs agricoles de ce second plan quadriennal sont orientés vers la consolidation des structures nouvelles issues de la réforme agraire, la relance du secteur autogéré, l'autofinancement des besoins prioritaires du pays par l'intensification des principales cultures destinées à la population, la mobilisation systématique du potentiel hydraulique pour l'irrigation, l'industrie et les besoins domestiques, par la réalisation de barrages nouveaux et la multiplication des forages on constate la faible réalisation des

⁶ Mehmed T., (1982) «L'agriculture dans la planification en Algérie de 1967 à 1977», Alger - N°1227, P38,44,51.

investissements dans l'économie en générale, mais particulièrement dans le secteur agricole, dues principalement au faible investissement dans les branches industrielle permettant d'accroître Ces capacité de réalisation.

c- Plans quinquennaux 1980-1984

Le ministre du plan impose de façon explicite la participation des travailleurs à l'élaboration du plan de leur exploitation au entreprise, en effet, ou trouve écrit dans une circulaire du ministre du plant et de l'Aménagement de territoire : " les directeurs généraux viellerontà ce que des orientation précises soient fournisseurs au unités et que le cadre de l'élaboration du plan annuel, se conforme au u principes de la participation des travailleurs dans le cadre de la gestion socialiste des unités et des entreprise se prononcèrent sur le plan annuel de l'unité ou de l'entreprise Ce plan fixe les nouvelles priorités : l'agriculture, la santé, l'habitant, la formation professionnelle et technique

Ce plan prévoit aussi d'annoncer en 1980 une politique d'endettement dans l'ambition est de réduire la dépendance extérieur dans le domaines de la technologie, de financement et des approvisionnements, aplatir de 1982, une profonde réorganisation de l'économie et engagés ayant pour principale objective une restructuration organique des entreprises et une restructuration financier, D'autre objective sont aussi visés par ce plan, en l'occurrence le rétablissement des équilibre intersectoriels entre l'agriculture-hydraulique et l'industrie ainsi que rétablissement des équilibre extérieur . Le seconde plan quinquennal 1985 il est considéré comme étant une suit 1989 de plan précédent, mais en prenant en compte l'évolution du contexte internationale et une persistante en plus de la prise en charge des besoins sociaux les principales caractéristiques du nouveau système de planification adapté par la loi 88-02 DU 12 janvier 1988 s'appuient sur deux niveau de plan, le plan national de développement économique et sociale et la planification décentralisée .

Planification nationale et fondée sur les perspectives de développement économique et social à long terme, le plant à moyen terme et le plant annuel le plan devait se réalisé selon cinq étape consécutive :

- Evaluations d'une loi d'orientation du développement économique et sociale à moyen terme. Cette loi exprime les axes stratégique de développement, détermine le cadre de la politique financière de l'Etat, identifier les secteurs stratégiques et

prioritaires et fixe les objectifs fondamentaux pour les périodes tel que la croissance économique l'emploi, l'endettement.

- Par la loi programme, l'orsqu'un un secteur et considéré comme stratégique et prioritaire, et mentionné dans la loi d'orientation du développement économique et sociale, l'Etat s'engage à lui réserver les ressources financières nécessaire.
- Evaluations des évolutions possibles du cadre macro- économique et identification des priorités stratégiques du développement national au travers des travaux de prospective à long terme.
- Le contrat de programme charge les 'institution de l'Etat d'effectuer les actions de développement financées par le gouvernement. Les objectifs essentiels sur le moyen terme son comprise don ces programme.
- Etablissement par chaque ordonnateur d'une décision d'investir pour chaque projet, dans le cadre de l'apporte global alloué par l'Etat et dans le respect des lois programmes et des contrats programmes
- La planification porte aussi bien sur le long terme et le moyen terme que sur le court terme.⁷

1-1-3 La transition vers l'économie de marché

La faiblesse des revenus et de l'épargne de l'Etat au début des années 1960 a conduit les décideurs à concevoir un schéma de financement planifié qui met en avant le pétro-financement via le trésor et l'Euro- endettement via les banques. Ce schéma avait une approche administrative des marchés financiers qui n'instrumente aucune stratégie de captation de l'épargne ou de l'investissement privés international.

Jusqu'à la veille des réformes engagées en 1988, l'économie algérienne a évolué sans monnaie jouant un rôle régulateur, sans finance d'entreprise et son épargne. La raison principale réside dans le schéma de financement adopté (schéma de financement planifié), centré sur les recettes pétrolières et le crédit ainsi que dans le modèle de gouvernance pratiqué.

Le gouvernement algérien s'est engagé vers la fin des année 1980 dans une économie de transition abandonnant l'économie planifié et l'industrie industrialisant. A l'époque, l'Algérie est confrontée à une crise structurelle qui a dévoilé les faiblesses de son système

⁷ Belogbi.Z, *op cite*, p29.

économique, ainsi des réformes économiques ayant pour objectif le redressement du secteur public sont devenues nécessaires.

Parmi les principaux déséquilibres, on peut citer :

- Un excès de demande de biens et services de consommation : cet excès a pu être comblé dans le passé grâce à un endettement facile, gagé sur la rente pétrolière ;
- Une réduction sensible de la croissance économique ;
- Des déficits cumulés des entreprises publiques ;
- Un chômage important et une hyper- inflation ;
- Une dépendance vis-à-vis de l'extérieur au niveau des produits alimentaire, des biens intermédiaires et des biens d'équipements ;
- Une chute des exportations et ainsi un déficit de la balance commerciale ;
- Un endettement important.

Ces signes justifient la profonde réforme de l'économie algérienne. En optant pour une transition vers une économie de marché, les autorités algériennes s'engagent en 1987 dans un programme d'ajustement structurel (PAS), un vaste projet de réformes économique devant déboucher sur l'économie de marché. Le PAS est défini par un ensemble de mesures déployées par l'Etat pour réduire ou supprimer les déséquilibre économique et financiers interne et surtout externe et instaurer les éléments constitutif d'une économie de marché. Il affecte particulièrement le secteur public. On assiste depuis la fin des années 1980 à la promulgation de plusieurs loi et décrets législatif touchant tous les aspects du fonctionnement de l'économie.

La transition vers l'économie de marché se fait par le biais de l'autonomie des entreprises socialiste, la propriété de l'Etat et la privatisation, la réforme des prix, la réduction ou l'élimination progressive du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur, la réforme des Salair et la politique de l'emploi, la réforme du secteur bancaire et financier, et finalement l'agriculture. Les corrections du déséquilibre sectoriel, citée auparavant, appellent les réformes diversifiées dont l'essentiel est :

- D'accroître la production nationale : il s'agit de favoriser la croissance économique en privilégiant l'investissement productif. On accorde une attention particulière l'investissement privés, tant national qu'étranger ;

- D'accroître l'offre locale de produit en améliorant l'efficacité de l'appareil productif et ce en utilisant la libéralisation des prix et de commerce extérieur (en abaissant les barrières douanière et en éliminant le monopole) et en supprimant les subventions à la consommation supportée par les entreprise ;
- De stabiliser l'économie par la politique fiscale et monétaire ;
- De prendre pour les d'équilibres extérieur des mesure visant surtout à l'accroissement des exportations et à la diminution des importations

L'instauration d'une économie de marché entraîne une profonde restructuration de secteur public productif. Il est des secteurs dont l'Etat algérien entend demeure le propriétaire exclusif. En fait, c'est en fonction des priorités de l'Etat que sont déterminés les secteurs considérés comme stratégiques .L'Etat «propriétaire» fait un choix stratégique parmi divers secteurs publics productifs qu'il souhaite «impérativement» garder sous son contrôle. En déterminant le secteur« stratégique», l'Etat entend le maintenir sous son emprise directe.

En acceptant les règles de marché, l'Etat peut devenir un membre actionnaire d'une entreprise ou d'une institution. En outre, il est en mesure d'intervenir au même titre que les collectivités sans se préoccuper de leur utilisation rationnelle.

L'Etat a un rôle stratégique à jouer en économie de marché ; il ne saurait se substituer au marché mais édicte des règles et les fait respecter. La planification n'est finalement pas totalement et définitivement abandonnée, elle est plutôt réhabilitée dans un cadre rénovés. Ainsi, à côté du marché, l'Etat est responsable au moins des conditions du développement et continue à assurer des missions principales telles l'encadrement et la régulation de l'activité économique à travers le Plans. Dès lors, le Plan et le marché se complètent.⁸

⁸ Belogbi, Z., (2004-2005), « Adaptation du modèle macro économétrique de haque et alii à l'économie algériennes» p34.

1-2 L'évolutions des secteurs d'activités

Pour une période de plus de cinquante ans, on intéressera aux indicateurs de l'activité économique comprenant en particulier, l'analyse du PIB (produit intérieur Brut). Le PIB est ventilé en vingt-deux (22) secteurs d'activité économique avec une agrégation en quatre (4) grands secteurs d'activité économiques :

- L'agriculture ;
- Les Hydrocarbures ;
- L'industrie ;
- Le BTPH y compris les services et travaux publique pétroliers (STPP)

1-2-1 L'agriculture

L'agriculture est un processus par lequel les êtres humains aménagent leurs écosystèmes pour satisfaire les besoins alimentaires en premier et autre, de leurs sociétés. Elle désigne l'ensemble des savoir-faire et activités ayant pour objet la culture des terres, et plus généralement, ensemble des activités développées par l'homme, dans un milieu biologique et socio-économique donnée, pour obtenir les produits végétaux et animaux qui lui sont utiles, en particulier ceux destinés à son alimentation. Et en va détailler plus l'évolution de l'agriculture dans la deuxième section.⁹

1-2-2 L'hydrocarbure

Le secteur de l'Energie et des mines s'attèle à mettre en œuvre un programme ambitieux de développement à moyen et à long termes de toutes les activités qui sont de sa responsabilité, pour ce qui concerne les hydrocarbures.

En 2016 le secteur des hydrocarbures a atteint l'inattendu taux de croissance en volume de 7,7% après avoir connu une timide reprise en 2015 selon des statistiques obtenues par l'ONS auprès du ministre de l'énergie. Le secteur des hydrocarbures a enregistré une hausse en termes de production et une forte croissance dans l'exportation. Il faut savoir, en effet, que le prix de pétrole brut algérien a perdu pratiquement 16% en 2016 alors qu'en 2015 il n'était pas loin de 50% en volume et aux prix de l'année précédente de 8,3% en 2016 par rapport à 2015.

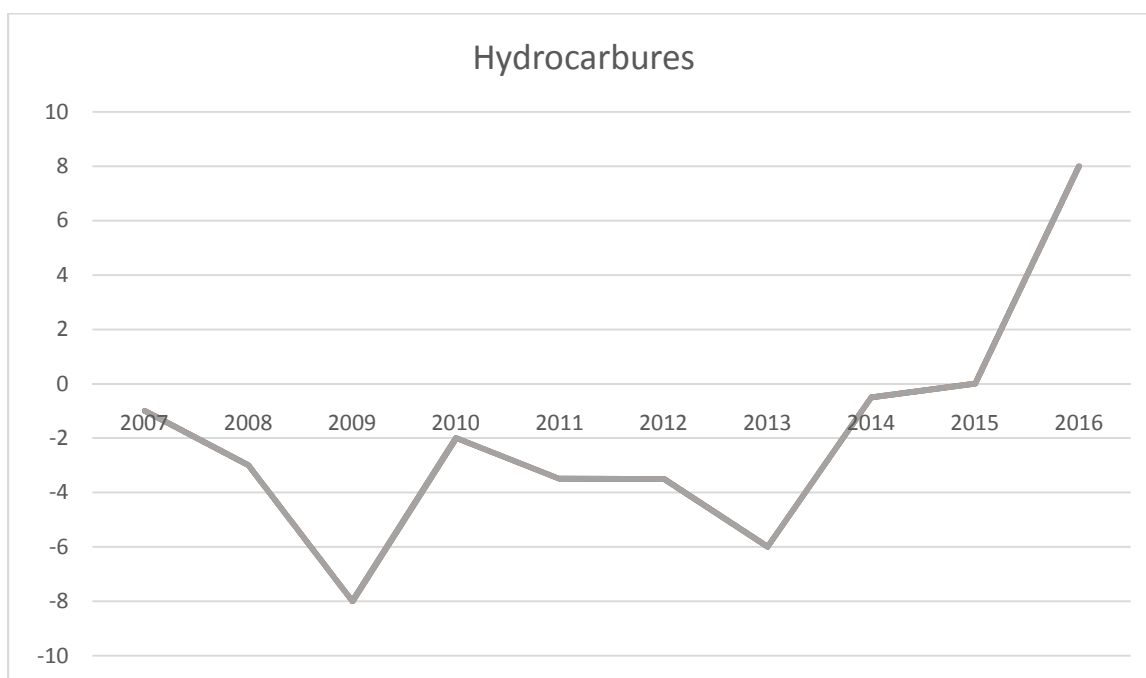
⁹ P .BAIROCH, «l'agriculture des pays développés. 1980 à nos jour-production, productivité, rendements»
Edition : Economica, paris, 1999, p55

Une conjoncture difficile qui n'a pas empêché tout de même les hydrocarbures de porter à bout de bras l'économie algérienne. Au total le secteur de hydrocarbure bénéficie du regain d'activité enregistré, mais la baisse des prix internationaux en 2016 a conduit à des impacts négatifs sur le chiffre d'affaire et la valeur ajoutée en valeur courantes.

L'économie algérienne a réalisé une croissance de 2,2% en 2017 (contre 3,3% en 2016) en dépit d'un recul important de la cadence de croissance de secteur des hydrocarbures.

D'après le graphique 03 le secteur de hydrocarbures enregistré une forte reprise d'activité en 2016 après le retour à la croissance de 2015, mais toujours dans un contexte de baisse des prix des hydrocarbures et de niveaux des prix bas.¹⁰

Graphique 01 : Evolution du taux d'accroissement en volume (en %) de la valeur ajoutée des hydrocarbures sur la période 2007-2016



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des statistiques de la Banque Mondiale.

1-2-3-L'industrie

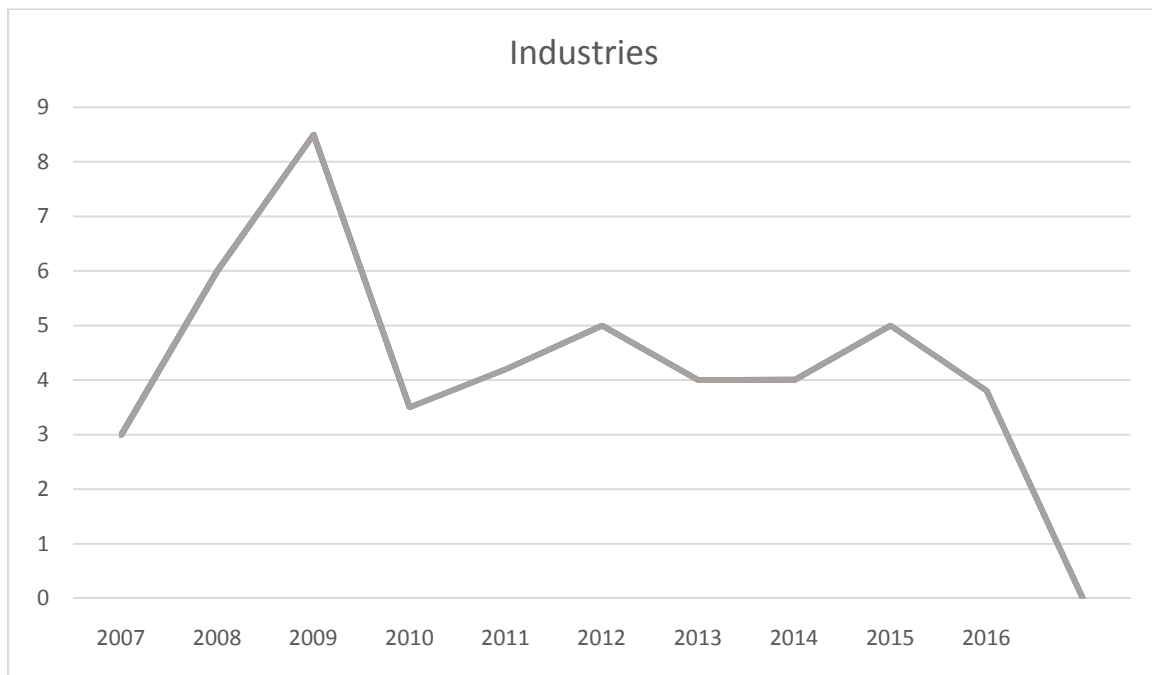
Algérie a mis récemment en place une nouvelle stratégie de relance industrielle qui a pour but de développer, de moderniser et d'intégrer davantage l'industrie algérienne.

¹⁰ www.banque mondiale.org » Alegria-juin 2017

Dans cette perspective, le gouvernement cherche à améliorer l'attractivité de l'Algérie en tant que destination d'investissement afin de redynamiser l'activité industrielle.

La part de l'industrie dans le PIB est relativement basse. En effet, la valeur ajoutée industrielle a été évaluée à 975,7 milliards de DA en 2016 contre 904,6 milliards de DA en 2015, soit une hausse nominale de 7,4%, nous apprend le document de l'ONS dans lequel les statisticiens ont relevé un redressement de la part dans l'économie algérienne du secteur industriel. En effet, en 2016, cette part dans le PIB n'a été que 5,6% en volume, la croissance industrielle a été de l'ordre de 3,8%, en 2016 contre 4,8% en 2015, soit une dégradation du rythme de croissance consécutive aux faibles performances du secteur des industries sidérurgique, mécanique métallique, chimique, électrique 1,1% en 2016 contre plus de 1,1% en 2015.¹¹

Graphe 02 : Evolution du taux d'accroissement en volume (en%) de la valeur Ajoutée des industries sur la période 2007-2016



Source : réalisé par nous même à partir des statistiques de la banque mondiale.

¹¹ www.banque mondiale.org » Alegria, mai 2018

1-2-4- Bâtiment les Travaux Publics Hydraulique(BTPH)

Le secteur des bâtiments, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH) a connu un accroissement de 5 ; 1%. En 2016 par rapport à l'année de 2015. La résurrection du secteur a commencé en fait lors de l'exercice 2012 avec un taux d'accroissement de 8,6% par rapport à l'année 2011. Lorsque le secteur avait connu un considérable ralentissement en 2014 avec un taux de croissance de 3, 6% pour ensuite l'améliorer une année plus tard pour atteindre les 4% puis un acceptable 3% L'année dernière¹².

Section 2 : Evolution de l'agriculture en Algérie

De la période coloniale jusqu'aux récentes décennies d'indépendance Algérienne, se sont succédées des politique agricoles orientées vers la mise en valeur des territoires agricole vers la modernisation du droit de priorité foncière et des techniques de production agricole

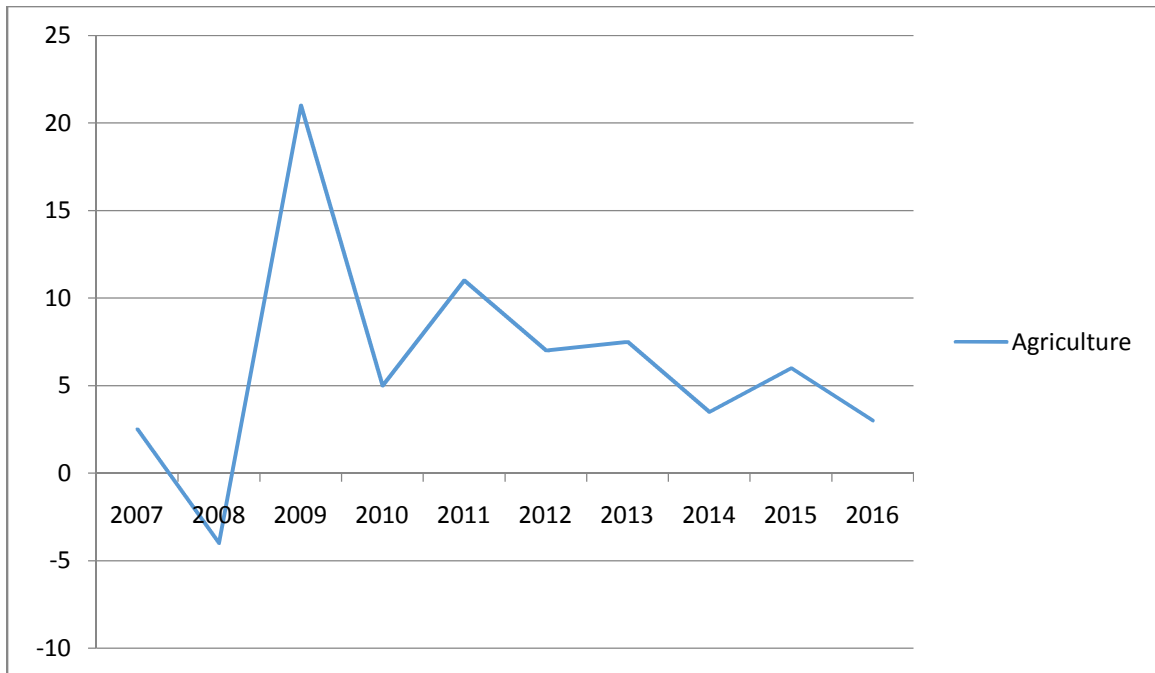
le secteur agricole est affiché en 2016 une croissance de sa valeur ajoutée de 1,8% par rapport à celle de 2015,cette année, là qui avait réussi un bond de 6% comparé à 2014 ou encoure les 2,5 de 2014 par rapport à2013.la timide performance de secteur de l'agriculture en 2016 est due principalement à la fort baisse enregistrée dans la production de céréales baisse en volume de 8,0% en 2016 après une croissance positive de 9,5% en 2015 par rapport à2014 d'un manier générale et en dehors des céréales qui ont été fortement effectue par des condition climatique et pluviométrique non favorable, la production agricole hors céréales végétale et animale est également affectée.

Le secteur agricole enregistra un taux de croissance de près de 3,3% au cours de la période 2016-2020.

La production végétale hors céréales a connu un taux de croissance de 2,7 en 2016 contre 6,4% en 2015. La production animale est accrue de 1,7 en 2016 contre 5,6 en

¹² <http://www.ons.dz>, N° 786 - août 2017.

Graph 03 : Evolution du taux d'accroissement en volume (en%) de la production agricole sur la période 2007-2016



Source : réalisé à partir des statistiques de la banque mondiale

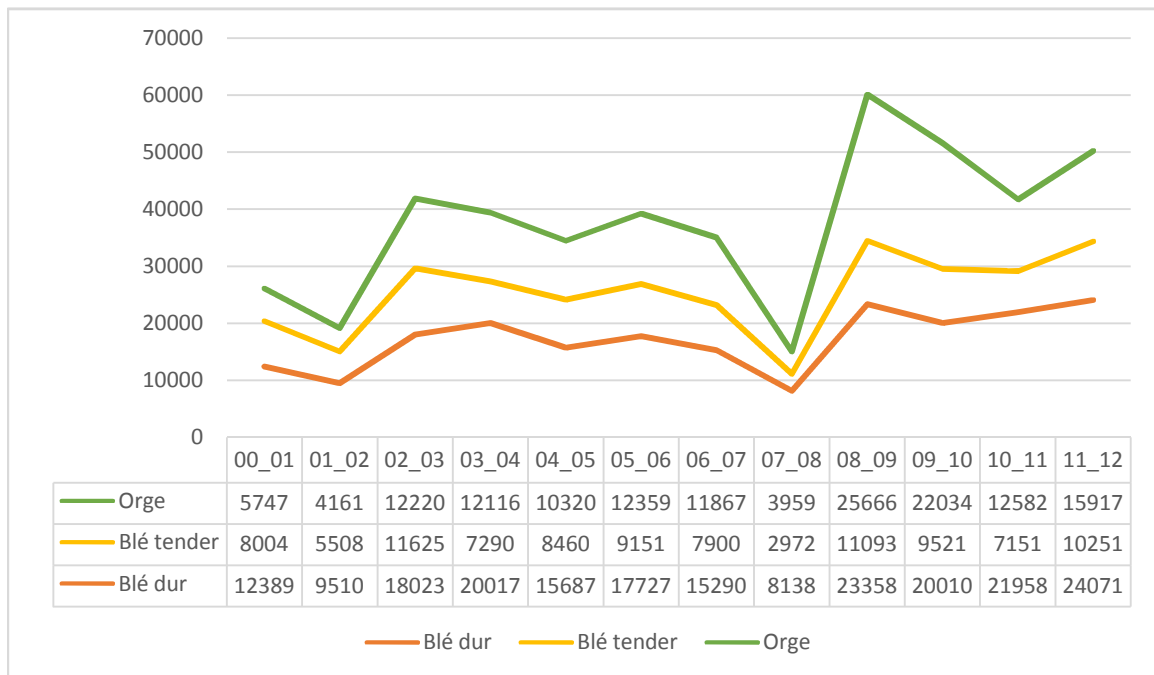
2-1- Production végétale

La production végétale elle a un fort impact sur les prix des produits agricoles. Elle concerne plusieurs produits, Nous allons nous concentrer seulement sur elles dont le poids est importants que ce soit dans le volume de production ou dans la demande pour le cas de l'Algérie.

2-1-1- Les céréales :

La céréale, socle historique de la diète méditerranéenne, occupent encore aujourd'hui en Algérie une place prépondérante à la fois dans la production agricole et agroalimentaire et dans la consommation alimentaire des ménages. Les céréales occupent enivrant 2,9 millions d'ha (la moyenne (2000-2012), soit près de 35% des terres arables (23% en moyenne 2009-2011), mais avec des écarts importants : 14% en 2000, 42% en 2009, du fait de la pratique de la jachère.

Graph 04 : Répartition de la production réalisée par espèce de céréale (10 Qx/h)



Source :MADR,2009 ;ONS,2012

La figure 4 montre que production céréales est plus ou moins. Fluctuante pour l'ensemble des cultures, pour les périodes 2004-2005 et 2007,2008 la production a connu une chute brutale qui est due selon le MADR au facteur climat. Les blés dur est le plus cultivé ce qui explique la tendance de la consommation de la semoule de blé dur des ménages algériens. Quant à l'avoine, sa production est presque insignifiante témoignant de la négligence de cette culture il a subi un recul durant la période 2003-2004. La saison 2007-2008 est caractérisée par une chute brutale de la production des céréales tout espaces confondues. Les conditions climatiques étaient essentiellement à l'origine de cette baisse. Par contre pour plusieurs facteurs exemple : la qualité des grains (qui subissent des modifications génétiques, la dépendance des agriculteurs des globes mondiaux de productions de grains). Mais l'Algérie n'était pas le seul pays touché, La production mondiale a subit cette effondrement qui s'est traduit par une envolée des prix des céréales et des émeutes de la faim, notamment dans les grands pays importateurs de céréale.

En générale la production de céréale en Algérie est marquée par une forte irrégularité, elle-même conditionnée par les aléas climatique et elle est souvent déficitaire n'arrivant pas à satisfaire la demande locale en plein croissance. Certes, la mauvaise la

séparation des pluies pendant l'année explique en grande partie Cette forte variation, mais d'autres facteurs qui peuvent être corrigés viennent s'ajouter a raison tels que le désengagement de l'Etat.

2-1-2 cultures fourragères

Il existe deux types de fourragères, des fourragères cultivés (cultivés verts et fourrages cultivés secs) et des fourrages naturels. Les fourrages cultivés représente 70% de la surface cultivée. 10% de la superficie sont affectés aux céréales, orge, et seigle. Les fourrages naturelles sont constitué par les prairies naturelles avec 997 ha et par les jachérées fauchées (86%) avec 147430 ha [MADR, 2009] Depuis l'année 2000, les cultures fourragères enregistrant une tendance à la hausse tant au plan des superficies qu'au plan des rendements.

Tableau1: la production et les rendements des fourrages (QX) :

Culture	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Moyenne 00-06	évolution 2006/2005	évolution 06/Moyenne 00-06
superficie (ha)	386210	401310	571810	637232	628898	788542	568997	25,39	38,58
production (Qx)	8080000	6335050	12845770	19050000	19500000	19347210	14193005	-0,78	36,32
Rendement	20,9	15,8	22,5	29,9	31	24,5	24,1	-20,85	1,78

Source : MADR, 2006 ;

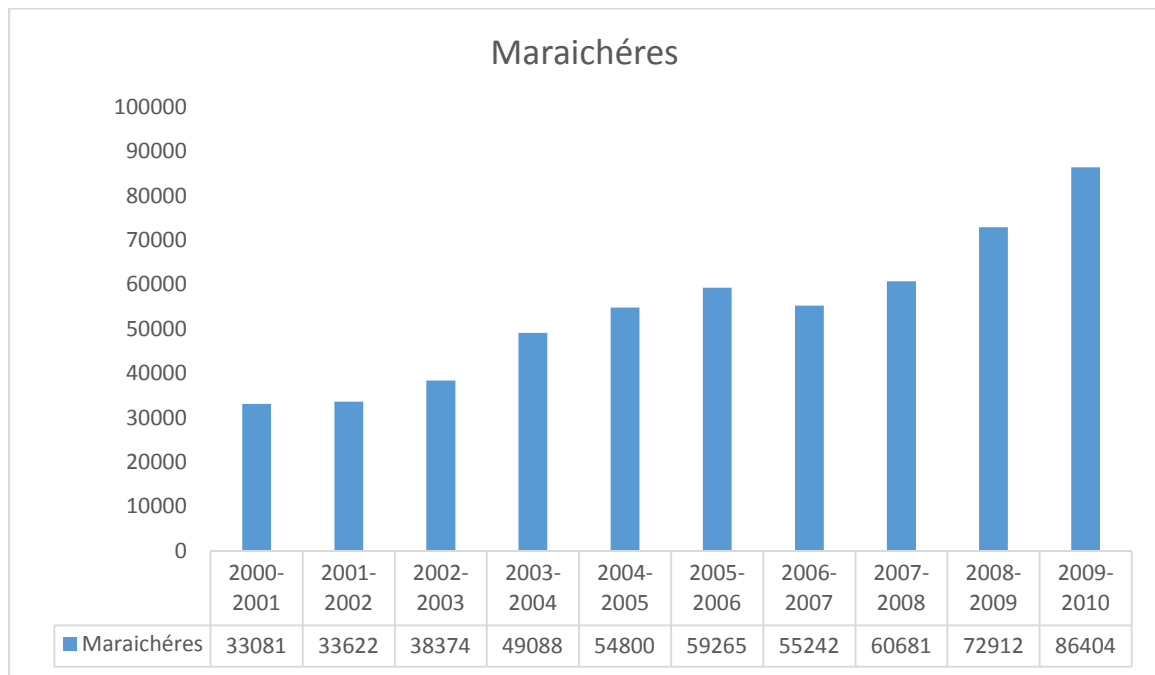
Pour l'année 2006, la superficie réservée à l'ensemble des fourrages est de 788542 ha (soit une hausse de 25.39%) par rapport à l'année précédente (628889 ha), en matière de production, le volume obtenu en fourrage est évalué à 19347210 Qx contre 19500000 Qx pour l'année écoulée soit une légère baisse de -0.78%.Quant aux rendements, ils sont de l'ordre de 24.5 Qx /ha enregistrent ainsi un écart négatif de -20.85% puisque ils étaient à 31Qx/ha en 2005.

2-1-3- Cultures maraichères

La culture des maraichères a connu un développement important au cours des derniers années, la production totale est passée de 6 millions de tonnes en 2007/2008 à 9,5 millions en 2010/2011, soit une augmentation de 58%. La pomme de terre, produit de grande consommation, est l'espèce la plus représentée avec une production de 3,8 millions de tonnes. L'Algérie est d'ailleurs devenue récemment pays exportateur de pomme de terre.

La production maraichères de puis le début des années 2000 est en augmentation continue à l'exception de la période 2006-2007 où la production a décliné légèrement de 4 millions de Qx suite essentiellement à une baisse de la production de la pomme de terre (7 millions de Qx) qui est due à une baisse des rendements de 220 Qx /ha. La production des maraichères a plus que triplé entre 2000 et 2012.¹³

Figure 01: productions des maraichères (Qx)



Source : Réalisé par nos soins à partir des données de l'ONS, 2012

¹³ Bouaissaoui, S., (2015), « L'impact de l'agriculture sur la croissance économique en Algérie », p 132.

2-1-4- Les légumes secs

Les légumes secs faisant partie de la catégorie des produits de première nécessité dans les prix Sant réglementés.

Les composes en moyenne à 48% légumes secs et la féverole à 30% de pois sec et à 10% lentille, la production est en évolution positive durant la période 2000-2006, la superficie la production et le rendement des légumes secs sont passés respectivement à 66, 302 ha , 455,875 QX et 7,29/ha (MADR 2006 b) .

2-1-5- Les cultures industrielles

La culture industrielle constitue une matière déterminante dans la promotion d'une économie intégrée qui est l'un des objectifs de premier ordre pour le planificateur algérienne.

Le développement de ces cultures est vu comme le chemin le plus court vers une intégration rapide entre l'agriculteur et l'industrie.

Le rendement moyen de ces derniers demeure faible et ne dépasse guère 25Qx /ha contre 40 à 60 Qx/ha pour les pays développés le non – respect de la rotation, les travaux de préparation du sol mal menés, l'utilisation de semences non traitées, à l'origine des faibles fertilisations et les mauvais traitements phytosanitaires sont à l'origine des faibles rendements.

2-1-6- Arboriculture

L'arboriculture concerne principalement les arbres fruitiers à noyau et pépins les 3.000000 agrumes, la Phoeniciculture et l'Olivier qui reste les plantations les plus importantes en Algérie.

Tableau 2 : La production et les rendements des arboricultures

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	moyenne 2000-2006	évolution 2006/2005%	évolution 06/moyenne 00-06%
sup, complantée (ha)	179640	212900	250490	281490	254804	280378	243285	10,04	15,25
sup rapport (ha)	135690	141600	155330	166322	140044	162796	150240	16,25	8,36
production (Qx)	4684480	5638430	6339250	6840000	7732440	9809810	6840735	26,87	43,4
rendement (Qx/ha)	34,5	39,9	40,8	41,1	55,2	60,3	45	9,16	33,04

Source : MADR, 2006 ;

Les superficies complantées en arbres fruitières à noyaux et pépins sont de 280387 ha en 2006, enregistrant une hausse aussi bien par rapport à 2005 que par rapport à la moyenne 2000-2006 de 10.4% et 15.25% respectivement, cela explique bien que les nouvelles plantations réalisées au cours de cette campagne, les superficies en rapports quant à elles aussi ont augmenté à 162796 ha enregistrant un écart important de 16.25% sachant qu'elles étaient à 140.44 ha l'année dernière.

2-1-7-La viticulture

Tableau 3 : La production et les rendements de viticulture

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	moyenne 2000-2006	évolution 2006/2005	évolution 2006/moyenne 2000-2006
sup, complantée (ha)	68500	79990	94025	97696	100202	97063	89579	-3,13	8,35
sup, rapport (ha)	51500	54200	60465	62532	69633	75187	62253	7,98	20,78
production (Qx)	1961600	2344000	2779680	28391000	3340210	3980180	2874112	19,16	38,48
rendement (Qx/ha)	38,1	43,2	46	45,4	48	52,9	46	10,36	16,06

Source : MADR, 2006 ;

Les superficies en rapport sont toujours en augmentation, elles atteignent 75187 ha, contrairement aux superficies complantées qui ont diminué de .3.13% par rapport à la campagne précédente.

La production s'est élevée à 3980180Qx, enregistrant une hausse appréciable de 19.16% par rapport à 2005, cette hausse est nettement plus importante par rapport à la moyenne 2000-2006 soit 38.48%.

Les rendements ont aussi connu un croissement de 10.36% par rapport à 2005 et 16.08% par rapport à la moyenne 2000-2006.

2-1-8-l'olivier

En 1978, le nombre d'oliviers en Algérie a été estimé à 16 millions. De ce fait l'Algérie est à la fois un pays producteur d'huile d'olive et d'olive de table.

En Algérie, il existe plus de 150 variétés d'oliviers plus ou moins cultivées. Nous avons trois zones oléicoles. C'est la zone centre représentée par les régions de Bejaia, Bouira, Tizi-Ouzou et Boumérdes qui abrite le plus grand verger oléicole.

Le centre National de Contrôle et de Certification des Plants et Semences(CNCC) a autorisé la production et la commercialisation de 16 variétés.

A la très grande diversité du matériel végétal, vient s'ajouter la confusion au niveau des noms donnés aux variétés. Ainsi, il est très fréquent qu'une même variété ait des appellations différentes d'une région à une autre et d'un pays à un autre.

2-2- La production animale

Plusieurs élevages sont pratiqués au niveau de notre échantillon. La production animale constitue une source de revenus depuis longtemps pour plusieurs exploitants. C'est le cas de l'élevage bovin laitier. Quant au petit élevage, les mesures incitatives du PNDAR ont provoqué un regain d'activités.

2-2-1- Produits de l'élevage

L'élevage algérien se caractérise par des pratiques et des systèmes de production extensif, en distinguant certains des produits de l'élevage en Algérie (les viandes, lait, l'œuf...).

a) Les viandes

La production de viandes rouges provient principalement des viandes bovines, ovines et caprines et d'une façon secondaire des viandes camelines équines. Quant à la production de viandes blanches, elle provient principalement de la viande de poulet de chair et d'une façon secondaire des viandes de dinde et cailles en Algérie, la production des viandes rouges durant la période 2000-2006 est passée à 289.000 tonnes et la production des viandes blanches est passée à 180.000 tonnes (MADR2009).

b) Le lait

La production laitière est un secteur stratégique de la politique agricole algérienne. En Algérie la production laitière moyenne est passée de 1,2 milliards de litres durant la période 1966-1999, à 1,8 milliards de litres durant la période 2000-2006 (MADR, 2009) donc la filière laitière en Algérie est évoluée positivement. Cependant, cette évolution positive est insuffisante pour garantir l'autosatisfaction concernant ce produit, en effet

l'Etat se trouve toujours dans l'obligation d'importer et de subventionner la matière première du produit pour stabiliser son prix.

c) La production d'œuf. (10⁶U)

Tableau 4 : la production d'œuf

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	évolution 2006/2005%
Œufs (10 ⁶ U)	2020	2160	3220	3302	1629	3528	3570	1,19

Source : MADR, 2006 ;

La production d'œufs est en augmentation, elle enregistre une hausse de 1.19%, passant- de 3520 (10⁶U) en 2005 à 3570 (10⁶U) en 2006.

2-2-2- Le cheptel

Le cheptel désigne l'ensemble des animaux d'élevage d'une exploitation agricole ou plus largement d'une région ou d'un pays par exemple le cheptel est composé (d'ovins, bovin), dans une acception juridique et économique, le cheptel désigne l'ensemble des moyen d'exploitation agricole.

a) Les bovins

Selon le ministère de l'agriculture (2001), les bovin sont localisés dont le tell est les haut plain on les retrouve dans les régions nord du pays enivrante 80% de l'effectif bovin avec 53% à l'est, 24% de l'ouest et 23% dans le centre.

Les systèmes de production bovine :

L'élevage en Algérie ne constitue par un ensemble homogène (Yakhlef ,1989), on peut distinguer trois grands systèmes de production bovine :

***i*-Système extensif**

Ce système de production bovine en extensif occupe une place importante dans l'économie familiale et nationale (Yekhlef, 1989), il concerne les races locale et les races croisées ce système est orienté vers la production de viande (78% de la production nationale).

***i-i-* Système semi intensif**

Ce système est localisée dans l'Est et le centre de pays, ce système est à tendance viande mais fournit une production laitière non négligeable destinée l'autoconsommation et parfois, un sur plus et dégager pour la vente et riverains.

***i-i-i-* Système intensif**

Ce système montre la tendance mixte des l'élevage il concerne les races améliorer ce type d'élevage orienter vers production laitière est localise essentiellement dans les zones littorales. Le système intensif représente 30% de l'effectif bovin est assure près de 20% de production bovin nationale, ce type de système fait appel aune grand consommation d'aliments, une importante utilisation des produits vétérinaires ainsi qu'à des équipements pour le logement des animaux.

b) Les ovins

L'augmentation de cheptel ovin est passée de 17 millions en 2003 à presque 23 millions en 2010. Le cheptel ovin constitue une richesse inappréciable pour les habitants qui en vivant, lait viande, peau, laine tout leur et utile. Les ovins sont répartis sur toute la partie nord du pays avec une forte concentration dans steppe et les hautes plaines semis – arides céréales (80% de l'effectif totale), les ovines connu une légère baisse durant la période allant de 2001 à 2003 par apport à 2000, leur effectif a repris sa tendance haussière jusqu' atteindre 23 millions de têtes en 2011, soit une augmentation de 31% contre seulement 9,7% pour l'effectif bovine qui dans l'effectif est relativement fixe.

Conclusion

La stratégie Algérienne de développement définie au l'endemain de l'indépendance repose principalement sur la planification, la révolution agraire et la création d'une base industrielle. l'Algérie adopte un système de planification centralisée jusqu'à la fin des années 1970. Les lacunes de ce système apparaissent au début des années 1980.

L'Algérie est un paradoxe dans la mesure où les bonnes performances macroéconomiques. A Partir des années 2000, l'Algérie opte pour une nouvelle stratégie

de relance économique grâce à l'augmentation spectaculaire des cours des hydrocarbures et même de la production et des exportations.

Pendant de nombreuses années, le secteur agricole a globalement régressés, parfois stagné et rarement progressé. Pour répondre aux besoins croissants de la population en biens alimentaires l'Etat augmente ses importations en produits de consommation qui commencent à prendre de l'ampleur adurants les années quatre- vingt.

La dualité du secteur agricole avec les autres acteurs de l'économie d'un pays, fait que l'agriculture, dont la fonction exclusive est de nourrir les hommes, est perçue soit comme une locomotive du développement économique, soit comme un boulet que les autres secteurs de l'économie doivent nécessairement tirer afin que tous les membres de communauté aient à leur disposition l'alimentation qui leur est nécessaire.

Introduction

L'agriculture est considérée comme un pilier de base de l'économie nationale et du développement social. Son rôle est devenu, donc, prépondérant dans divers secteurs économique, notamment dans la croissance économique du pays.

L'importance de l'agriculture en termes de création de richesse, de prospérité et d'assurance de la sécurité alimentaire et d'amélioration de niveaux de vie a été et continue d'être l'une des préoccupations majeures de la science économique. Elle est, ainsi, un des secteurs moteur de l'économie.

Le plan national de développement agricole est l'un des principaux programmes étatiques. Il a été mis en œuvre depuis septembre 2000. Ce programme a comme fin l'amélioration, la mise à niveau des systèmes de production agricole en place.

L'objectif de ce chapitre est la présentation du secteur agricole en Algérie. Notre chapitre se divise en trois sections. La première section comporte l'évolution de l'agriculture en Algérie. La deuxième section sera axée sur le rôle de l'agriculture en Algérie. La troisième section comporte les mesures d'émergence de l'agriculture en Algérie.

Section1 : Les réformes apportées au secteur de l'agriculture en Algérie

Après l'indépendance du pays, les responsables de pays étaient préoccupés à remettre de l'ordre dans la création du nouvel Etat. Ils ont été pris de court concernant le foncier agricole ils ont tout simplement laissé les terres à ceux qui se trouvaient à proximité, en l'occurrence les ouvriers agricoles qui travaillaient chez le colon. C'est ainsi que plus de 2 millions d'hectares de terres arables et environ 200000 ha de forêt se sont retrouvés, du jour au lendemain, biens vacants et la disposition des ouvriers qui occupaient l'espace rural.

1-1- Les différentes réformes du secteur agricole :

On citera plusieurs réformes, à savoir :

1-1-1- La révolution agraire

La période 1967-1978 a connu des changements dans les secteurs agraires, dont les plus importants se situent au niveau de l'application des textes portant la révolution agraire à partir de l'ordonnance n°71-73 du 08/11/71. Cette mesure qui entre dans le

cadre de la dynamique de la révolution socialiste, visait à une juste réparation de cette richesse que représente la terre et à l'élimination des disparités dans le monde rural ainsi ont été créés.

-C.A.P.R.A (coopératives de la révolution agraire) : la création de près de 6000 coopératives de la révolution agraire sur près 1100 ,000 hectares de S.A.U a constitué le point de départ d'une réorganisation des structures d'appète.

-C.A .E.C (coopératives agricole d'exploitation en commun) qui impliquent l'exploitation, collective des moyens de production, chaque coopérateur conservant le lot qui lui à été attribué.

-G.P.M.V (Groupements pré coopératives de mise en valeur) sur les terres nom directement productives.

-C.E.P.R.A (coopératives d'élevage pastorales) sur près de 600000 hectares de parcours.

Ces mesures ont concerné près de 100 ,000 attributaires, chiffre qui n'a pas cassé de diminuer pour atteindre 80,000 à la fin de 1981 à cause des désistements enregistrés

Des carences remarquables enregistrées lors de l'application de la révolution agricole sont citées comme suit :

- La mauvaise application des textes,
- Le choix parfois inadéquat de l'assiette foncière(les nationalistes choisissaient les terres qu'ils voulaient conserver) ;
- L'insuffisance de sensibilisation et de vulgarisation ;
- La faiblesse des avances et de vulgarisation ;

La loi du 8 novembre 1971 décidé l'extension des nationalisations au profit d'un «Fonds national de la révolution agraire» (FNRA) pour deux ensembles fonciers :

- Les biens à caractères agricoles des collectivités publiques : communes, wilaya, domaine privé de l'Etat.
- Les biens des propriétaires agricole qui n'exploitent pas directement et personnellement leurs terres et ceux dont les superficies excèdent un plafond déterminé.

1-1-2-L'autogestion

La nature a horreur du vide et le transfert de propriété massif a commencé à se matérialiser par une intervention de l'Etat qui a promulgué l'ordonnance 62-20 du 24 août 1962, relative à la production et la gestion des biens vacants et le décret de mars 1963, ces textes sont venus régulariser une situation de fait. Les hautes autorités du pays institutionnalisent ce qu'on a appelé l'autogestion ou système socialiste. C'est ainsi qu'en 1965, le secteur agricole autogéré s'étendait sur 2,3 millions ha par les colonisations. L'ordonnance 66 – 182 du 06 mai 1966, a dévolu à l'Etat la propriété des biens déclarés initialement vacants, il en devient donc le seul propriétaire.¹⁴

Le système autogère se distingue par :

- . Un mode de production collectiviste, la notion de propriété privée est supprimée au profit de la propriété collective.
- . La forme d'organisation est décentralisée les centres d'activités ont un développement autonome.
- . L'objectif initial de permettre un développement optimal dans ses dimensions politiques et économique.

En 1980 la restructuration de ce secteur a été entreprise, elle visait au remodelage foncier en vue de parvenir à la création des unités économiques viables. Cette action a permis la création de près de 3,200 unités de productions. Elle est accompagnée d'un effort d'encadrement environ 2,000 ingénieurs, 4500 agents comptables et 1,900 mécaniciens ont été directement affectés aux unités de productions. Il a été prévu aussi la mise en place d'outils de gestion et la participation à l'élaboration des plans de production des travailleurs et des unités.

1-1-3-Le secteur privé

Le secteur privé se caractérise par l'existence d'exploitations hétérogènes et morcelées qui peuvent être classées en trois catégories :

- L'exploitation familiale de subsistance : petites exploitations avec des techniques traditionnelles de culture où l'autoconsommation des produits occupe une place fondamentale ;

¹⁴ Benyoucfe, B., (2016), «le rôle de l'agriculture dans le développement économique et sociale» Revue agriculture, p17.

- L'exploitation moderne caractérisée par l'emploi de techniques modernes et des investissements à partir du surplus dégagé par l'exploitation.
- L'exploitation familiale marchande disposant d'un capital productif et un surplus dégagé pour son écoulement sur le marché.
- Il n'y a pas de limite précise entre ces types d'exploitations, mais un passage progressif d'un type à un autre.¹⁵

1-1-4 Le programme national de développement agricole (PNDA) (PNDAR)

Le plan national de développement agricole est un plan qui tend à retirer l'agriculteur algérien de la dépendance et de stimuler le secteur en proposant des programmes d'aide aux agriculteurs. Ces aides sont accordées aux propriétaires qui ayant droit, satisfont les exigences d'éligibilités déterminées par l'Etat.

Le PNDA s'inscrit dans le cadre du programme de soutien à la relance économique (PSRE), le PNDA a initié et mis en œuvre en septembre 2000, et agit dans une conjoncture économique très délicate caractérisée par un développement agricole qui se confronte à différentes contraintes d'ordre historique.

Depuis 2002 une nouvelle vision du développement agricole et rural est venue appliquer un nouveau modèle de financement de l'économie agricole et rurale. Cette vision est axée sur le programme national de développement agricole et rural (PNDAR) d'aide publique orienté vers les exploitations agricoles et les ménages ruraux.

PNDA.PNDAR sont conçus pour franchir les contraintes qu'a prouvé le secteur agricole afin de générer un développement durable. Ils se concentrent principalement sur la question de la sécurité alimentaire du pays tout en visant la préservation des ressources naturelles (sols et eaux) pour un développement durable.

Le PNDAR, il est intervenu dans un contexte marqué par :

- La restructuration et la réorganisation de l'environnement en amont et en aval du secteur agricole, entamées en 1980 ;
- La restitution des terres nationalisées aux anciens propriétaires suite à la loi d'orientation foncière de 1990 ;

¹⁵ Bougaba, Z., (2007/2008), « contribution à l'étude de l'impact de plan national de développement agricole (PNDA) sur le développement de l'agriculture dans la région de Ouargla », P12.

- L'exploitation insuffisante et anarchique des potentialités naturelles ;
- La conception des politiques agricole antérieures au niveau central et en dehors de toute concertation entre l'agriculteur et l'administration ;
- L'aridité du climat de la plus grande partie du territoire national et l'inadéquation du système de production avec les techniques culturales ;
- L'amélioration la situation financière du pays a après la hausse des prix des hydrocarbures.¹⁶

Le PNDAR constitue un levier devant assurer la modernisation du secteur agricole dans le cadre du passage à l'économie de marché.

Les principaux objectifs du plan sont :

- L'utilisation rationnelle et une valorisation des potentialités naturelles (sol et eau) pour rétablir progressivement les grands équilibres écologique ;
- La consolidation durable de la sécurité alimentaire du pays par l'intensification et la diversification agricole dans les zones favorables ;
- L'augmentation de la production et de la productivité agricole ;
- L'extension de la surface agricole utile et irriguée ;
- La lutte contre la désertification ;
- La promotion et l'encouragement de l'investissement agricole générateur d'emplois ;

a- Les différents programmes du PNDA-PNDAR

Pour concrétiser ces objectifs, la stratégie est de mettre en place sur tout le territoire national des programmes touchant à toutes les activités liées à l'agriculteur, parmi lesquelles on peut citer :

i- les programmes de mise à niveau et la modernisation des exploitations agricoles et d'élevage : il touche principalement le programme d'intensification de la production, le programme de mobilisation des ressources en eau et le programme de reconversion des systèmes de production.

¹⁶ Akerkar, A., «Etude la mise en œuvre du plan national de développement agricole et rural (PNDAR) : cas de la wilaya de bejaia», revue nouvelle économie, P20.

i-i- Les programmes de préservation et de développement des espaces naturels à l'instar de la création de l'emploi, cette démarche passe par : le programme de développement de l'agriculteur saharienne ; le programme de mise en valeur de nouvelles terres ; le programme de développement des zones de parcours et le programme national de reboisement.

i-i-i- Les programmes de développement offrent des opportunités pour relever des défis économiques et sociaux, qui ne peuvent être gagnés qu'en partenariat avec les acteurs de terrain, car le seul apport technologique et financier ne suffit pas à en assurer le succès.¹⁷

1-1-5- La politique de renouveau agricole et rural

Ces divers plans sont réaménagés en 2008 pour former cette nouvelle politique de renouveau agricole et rural, confiée au Ministère de l'agriculture et de développement rural. Une loi d'orientation agricole est promulguée en août avec d'ambitieux objectifs axés sur le renforcement de la sécurité alimentaire nationale. Elle vise ainsi à réduire les vulnérabilités dans le cadre d'un partenariat public-privé.

La politique de renouveau agricole et rural repose sur trois piliers complémentaires :

- Le renouveau agricole ;
- Le renouveau rural ;
- Le programme de renforcement de capacités humaines et de l'appui technique aux producteurs (PRCHAT).

a- Le renouveau agricole :

Trois grands types d'actions :

i-Lancement de programmes d'intensification et de modernisation qui vise l'accroissement de la production et de la productivité ainsi que l'intégration de 10 filières prioritaires : céréales, lait cru, légumes secs, pomme de terre, oléiculture, tomate industrielle, arboriculture, Phoeniciculture (culture de palmier dattier), viandes rouges et aviculture.

i-i- Mise en place d'un système de régulation des marchés avec deux objectifs : d'une part, sécuriser et stabiliser l'offre de produits de large consommation (céréales, lait, huiles,

¹⁷ Zenker, S., (2014), « impact du plan national de développement agricole (PNDA) sur les systèmes de production oasisiens dans la région d'Ouargla (Sahara septentrional sud Est algérien) » Revue Elwaha pour les recherches et les Etudes vol.7n°2 :95 /100, P95.

pomme de terre, tomates, viandes) et d'autre part assurer une protection du revenu des agricultures.

i-i-i-Mesures d'incitation et de sécurisation de l'activité agricole : crédit de compagnie sans intérêt, renforcement du crédit leasing pour l'acquisition de machines et matériels agricoles, dispositif d'assurance contre les baisses de rendement et les calamités agricoles, renforcement de la mutualité rurale de proximité.

b- Le renouveau Rural :

Construit sur la base d'une approche novatrice du développement rural (les projets de proximité de développement rural intégré), il cible prioritairement les zones où les conditions de production sont les plus difficiles pour les agriculteurs (montagnes, steppe, Sahara) et une gouvernance forestière plus efficace, en particulier en matière de maîtrise des feux de forêts. Il vise à réinsérer dans l'économie nationale les zones marginalisées en mettant en valeur les ressources locales et les produits de terroir jusque-là négligés. Ces zones ont ainsi appelées à devenir une source potentielle d'exportations agricoles algériennes.

c- Le programme de renforcement des Capacités Humaines et de l'appui technique aux producteurs (PRCHAT)

Programme d'envergure qui vise :

- La modernisation des méthodes de l'administration agricoles ;
- Un investissement plus conséquent dans la recherche, la formation et la vulgarisation agricole afin de faciliter la mise au point de nouvelles technologies et leur transfert rapide chez les producteurs ;
- Le renforcement des capacités matérielles et humaines de toutes les institutions et organismes chargés de l'appui aux agriculteurs aux opérateurs du secteur ;
- Le renforcement des services de contrôle et de protection vétérinaires et phytosanitaires, des services de certification des semences et plants, de contrôles techniques et de lutte contre les incendies de forêts.
- Le plan d'action du gouvernement pour la période quinquennale 2015-2019 prévoit, au plan économique, la poursuite de l'effort de développement des infrastructures et la mise en place d'une politique résolue d'encouragement de l'investissement national et étranger. Le gouvernement entend ainsi faire de

l'amélioration du climat des affaires le fer de lance de ses politiques innovantes en matière de développement économique par une levée des contraintes entravant l'essor de l'entreprise et de l'investissement au triple plans des procédures, des délais et des coûts.¹⁸

Section 2 : Le rôle de l'agriculture dans l'économie en Algérie

Le rôle de l'agriculture dans le développement économique et sociale est diversement perçu par les pays qui peuplent notre planète. La vocation agricole d'un pays ne dépend pas seulement de la volonté des hommes. La nature, la pluviométrie, la qualité de la couche arable, entre autres, influent sur cette capacité à offrir des produits agricoles à la population autochtone. La dualité du secteur agricole avec les autres acteurs de l'économie d'un pays, fait que l'agriculture, dans la fonction exclusive et de nourrir les hommes ; est perçue soit comme une locomotive du développement, soit comme un boulet que les autres secteurs de l'économie doivent nécessairement tirer afin que tous les membres de la communauté aient à leur disposition l'alimentation qui leur est nécessaire.

En s'inscrivant dans cette logique, l'économiste Kuznets (1964) distingue quelques voies par lesquelles l'agriculture concourt au développement économique à savoir, les produits, le marché, et, enfin, les facteurs de production.

2-1- L'agriculture, offre de produits alimentaires et croissance de la population

La fonction initiale et essentielle de l'agriculture est celle d'assurer l'alimentation de la population d'un pays. Si on prend soin d'apporter un bref instantané de l'évolution de l'agriculture dans le monde, on pourra dire qu'au départ la simple cueillette en était l'activité principale. Le nombre limité des hommes leur permettait de vivre simplement en se contentant de ce que la nature avait de meilleur à leur offrir.

D'une part, par le fait que grâce à la prospérité de l'agriculture, on peut subvenir aux besoins alimentaires d'une population urbaine en exposition, sans recourir à l'importation de produits alimentaires, mais bien au contraire l'agriculture peut concourir par l'exportation des excès de production à l'équilibre de la balance commerciale et engendrer des rentabilités qui peuvent être redirigées vers l'investissement et donc participer à la croissance économique.

¹⁸ Agriculture. Gouv. Fr > docu-avril 2018

Il admet que la croissance démographique figure parmi les préoccupations majeures des économistes. A cet effet, augmenter l'offre de produits alimentaires est inévitable et ceci ne peut s'effectuer qu'avec l'augmentation de la production agricole. L'accroissement des besoins de la population est souvent observé au fur et à mesure que s'installe le développement économique.

La forte croissance démographique de la population algérienne, et sa répartition très inégale à l'échelle des régions, peuvent s'associer avec la faiblesse de la production agricole, pour créer l'insécurité alimentaire de la population algérienne.

2-2- Agriculture et transfert de main d'œuvre vers l'industrie

La notion de surplus de main d'œuvre a été au centre des développements sur l'impact de l'agriculture sur le reste de l'économie. En se basant sur l'observation empirique, les économistes du développement de la première génération ont essayé de formaliser les différents mécanismes à travers lesquels l'excédent de main d'œuvre du secteur agricole est transféré vers le reste de l'économie.

La version moderne des modèles bis sectoriels a été initiée par l'économiste LEWIS (1955). Il considère ainsi deux secteurs dans l'économie. D'une part le secteur moderne, développé, capitaliste dans lequel il existe un marché bien structuré. Et d'autre part le secteur traditionnel qui comprend principalement l'agriculture. Dans son modèle classique d'économie duale, LEWIS établit, à travers le marché de travail un lien entre la main d'œuvre sous-employée et bon marché du secteur agricole et le niveau de salaire dans le secteur industrie. Le secteur industriel ou encore secteur avancés utilise du capital qui peut être accumulé, la terre. Les travailleurs du secteur agricole ont productivités faible voire nulle ; plusieurs employés exercent une activité qui aurait pu être par un seul. L'économie dispose ainsi d'un excédent de main d'œuvre.

Les travaux d'Arthur Lewis (1994), inspirés par l'économie politique classique. A long terme, l'accumulation de capital dépend de la part du profit par rapport au salaire et à la part augmente, l'accumulation s'accélère et le pays se développe. Lewis propose une thèse dans laquelle la mise au travail de l'excédent de main-d'œuvre agricole permet d'engendrer des profits croissants. L'analyse part du dualisme des économies, qui est le trait central des économies en développement : un secteur agricole traditionnel de subsistance disposant d'un excédent structurel de main-d'œuvre coexiste avec un secteur moderne capitaliste en gestation. La productivité marginale du travail est nulle dans le

secteur agricole : sa production ne se réduit pas quand on lui soustrait la force de travail en excédent. L'excédent potentiel de main -d'œuvre résulte de l'effet combiné de la croissance démographique, du progrès technique dans le secteur agricole et de l'extension des droits de propriété¹⁹.

L'industrie et l'administration attirent aussi une bonne partie de la main d'œuvre agricole en raison des avantages socio-économiques qui y sont offerts.

L'agriculture est le secteur qui abrite les couches des populations les plus démunies, ces couches sont aujourd'hui attirées par l'industrie et les services qui leur offrent des statuts de travail.²⁰

2-3- L'agriculture et formation de capital

Dans les premières phases du développement économique, les besoins en capital sont immenses pour le pays. Il Ya nécessité de capitaux pour la création directe d'emplois non agricoles par la construction d'usines et par l'acquisition de machines.

Le capital nécessaire au développement économique provient généralement de différents sources : les investissements étrangers et l'épargne nationale. Les deux premières sources ont l'avantage d'apporter des capitaux importants sans peser sur la consommation intérieure. Mais dans le cas particulier de l'aide, elle peut être assortie de restrictions politiques et économiques désavantageuses mettant en mal l'indépendance du pays. L'investissement étranger quant à lui nécessite, pour une grande efficacité, le développement au préalable des infrastructures (routes, communication, énergie).

Un pays à faible revenu décidant de ne pas recevoir ou de moins solliciter l'aide étrangère, devra ainsi faire appel à ses ressources propres notamment son secteur agricole qui est prépondérant. CHENERY et SYRQUIN (1975) ont souligné que l'agriculture devrait être source de transfert de capitale et de main d'œuvre vers les zones urbaines pour encourager le développement général de l'économie.

2-4 – La place de l'agriculture dans l'économie Algérienne

Le meilleur indicateur économique qui peut nous orienter sur la participation de l'agriculture est sans doute la part de cette dernière dans la formation du P.I.B. observons d'abord la position de l'Algérie dans le monde.

¹⁹ Pierre, B., (2005), « le rôle de l'agriculture dans la croissance économique », *Revue tiers monde*, P 605.

²⁰ Tuolit, H., (1992) « l'agriculture Algérienne les causes de l'échec », *Edition N°40122, Alger*, p 254.

On constate que, plus la part de l'agriculture dans la formation de P.I.B. est importante et plus on a tendance à considérer que ce pays est à vocation agricole. Plus un pays dispose pas de condition idoines pour la pratique de l'agriculture est plus ça part dans le P.I.B. est donc insignifiante. Si l'on considéré l'évolution de la participation de l'agriculture dans le PIB depuis l'indépendance, on ne peut que constater un effondrement chronique du secteur agricole dans l'économie algérienne. Actuellement l'agriculture algérienne participe à hauteur de 10% dans le P.I.B.

En matière d'emploi, l'agriculture s'est vue récemment reléguée, à la dernière position dans la structure globale de la population active occupée. Le taux d'occupation dans l'agriculture, qui est passé de 21,06% en 2010, reste tout même, parmi les plus élevés dans le pourtour méditerranéen.

Sur le plan du commerce extérieur, les exportations agricoles (produit alimentaire et produits destinés à l'agriculture) ne représentent qu'une partie insignifiante des exportations totales. Leur part(en valeur) ne cesse de décroître depuis plusieurs décennies. Après avoir été de 20% en moyenne de 1967 à 1969, elle ne représente que 0,9 % entre 1978-1982, uniquement 0,8% entre 1993-2003 et seulement 0,39% entre 2004-2006.

Contrairement aux exportations, la part (en valeur) des importations agricoles et agroalimentaires dans les importations globales ne cesse d'augmenter depuis 1970 jusqu'au début des années 2000. Elle représentait en moyenne 16,7% entre 1969-1982 et 33% entre 1993-2003, avant de chuter à 23,34% entre 2004-2006. Les dépenses pour l'importation des produits agricoles et /ou destinés à l'agriculture sont en moyenne de l'ordre de 4,62 milliard de \$ US entre 2004-2006. Avec la tendance à la hausse des prix mondiaux, intervenue à partir de mars 2008, la facture s'alourdit davantage pour atteindre 6,06 milliard de \$ US en 2010.

Le taux de couverture des importations agricoles et alimentaires par les exportations, a connu une tendance à la baisse depuis déjà plus de quatre décennies. Il était de 95 % en moyenne entre 1967-69, de 63% entre 1970-73, de 15% entre 1974-77, de 6% entre 1978-82 et de 3,7% en 2000 et de 3,43% entre 2004-2006. Ce taux est parmi les plus faibles dans les pays des deux rives de la Méditerranée.

Ces statistiques mettent en évidence l'extrême dépendance de l'Algérie vis-à-vis des marchés extérieurs pour son approvisionnement en produits alimentaires et agricoles.²¹

Section 3 : Les contraintes et mesure d'émergence de l'agriculture en Algérie

L'agriculture en Algérie est confrontée à de nombreuses contraintes parmi lesquelles nous citons :

3-1-Les contraintes qui empêchent un développement harmonieux de l'agriculture algérienne

Comme nous l'avons précisé plus haut, les produits de l'agriculture coloniale étaient destinés pour une large part à l'exportation car la population indigène, avec un faible pouvoir d'achat ne pouvait constituer un débouché solvable. Enfin, le vin était destiné à l'exportation pour des raisons religieuses et la consommation interne était de ce fait minime.

3-1-1 -Une croissance démographique inhibitrice de tous les efforts du secteur agricole :

S'il est vrai que le secteur agricole a pour rôle d'assurer l'alimentation de la population d'un pays, on se doit de préciser, à sa d'échange une démographie démentielle que d'autres l'on affublée de galopante.

Au lendemain de l'indépendance on comptait 11 millions d'algériens. La population a été multipliée par 4 en 50ans. La population s'est élevée en 2014 à 40 millions d'habitants et l'on peut comprendre qu'à ce rythme l'agriculture algérienne ait éprouvé des difficultés à répondre aux besoins alimentaires de la population.

Par ailleurs, le secteur agricole a été englué dans une succession de problèmes ont été répertoriés par les experts du secteur :

- a- **les difficultés qu'ont les agriculteurs à s'approvisionner en engrais** et à bénéficier effectivement de la subvention accordée à ce type d'intrants ;
- b- **la difficulté pour beaucoup d'agriculteurs** travaillent en tant que concessionnaires ou en tant que bénéficiaires ;

²¹ Akrkar, A., « étude de la mise en œuvre du plans nationale de développement agricole et rurale(PNDAR) : cas de la wilaya de Bejaia, revue nouvelle économie, P26.

c- les couts «de transaction »élevés que subissent les petits et moyens agriculteurs pour bénéficier des quelques avantages que leur offre l'Etat du fait de l'éloignement des centres de décision et de la petite corruption endémique ;

d - la faiblesse des moyens matériels (particulièrement les moyens de locomotion) mis à la disposition de l'administration agricole au niveau des communes, des daïrates et des wilayates .Au lieu de maintenir des effectifs pléthorique- donc financièrement couteux- il serait plus utile de consacrer malus de ressources à doter de plus de moyens et de compétences techniques et organisationnelles un effective moindre ;

e - l'organisation des marchés agricole qui laisse les petits et moyens agriculteurs et éleveurs à la merci des intermédiaires, les privant ainsi d'une meilleure valorisation de leurs produits et obérant donc leur capacité à investir ;

3-1-2-Le foncier, pierre angulaire du secteur : en distingue trois types

a- La propriétaire de la terre

Toutes les réformes engagées depuis l'indépendance ont gravité autour de la notion de propriété de la terre.il n'y a eu que de timides tentative dans ce domaine.il a été démontré à de nombreuses reprise que l'algérien toujours été réfractaire la notion de collectivisme. Durant l'autogestion la révolution agraire ou leurs des réformes des années 80.

b- L'émiettement des parcelles algériennes, facteur inhibant :

Les efforts entrepris dans le domaine céréaliers ne donneront des résultats probants que sur de grandes surfaces adaptées à la culture intensive. Or, les majorités des parcelles algériennes sont détenues par des petits paysans dont les parcelles n'excèdent que rarement les 10 hectares. Un remboursement de terres algériennes semble inéluctable à moyen ou long terme.

c- disponibilité de l'eau et la gestion de l'irrigation

Depuis quelque année, les autorités semblent présenter l'irrigation des terres vouées à l'agriculteur comme une panacée au problème de la sécurité alimentaire. Le chiffre de 600.000 hectares en irrigué a été a avancé et on projette un million d'hectares pour les années à venir. On a juste oublié de précisé que pour produire 1Kg de blé 590 litres d'eau sont nécessaires. Cette solution, si elle venait à être appliquée sera difficile à mettre en œuvre au regard de la vérification de l'eau en Algérie.

3-2 Les mesure d'émergence de l'agriculture en Algérie

Le développement de l'agriculture et l'amélioration des conditions de vie dans les zones rurales sont les meilleures solutions pour faire face aux conflits mais également aux phénomènes de migration. On distingue des différentes solutions de l'agriculture en Algérie.

3-2-1- La steppe algérienne, un écosystème a conservé :

La steppe algérienne, forte de ses 20 millions d'hectares, a toujours constitué un fossé anti char naturel contre l'avancée inéluctable de désert. C'est le domaine privilégié de l'élevage ovin. Pourtant on assiste depuis de longues années à un processus de dégradation continue auquel ont contribué le surpâturage et une agriculture inadaptée. Ces zones, dont les ressources pastorales constituent la principale source de revenu pour 3,6 millions d'habitants, sont en effet soumises à une dégradation chronique qui touche essentiellement la ressource «parcours».

3-2-2-Recherche fondamentale, recherche appliquée, des mots creux sans une valorisation effective sur le terrain :

Une foultitude de thèses ont été soutenues tant en Algérie qu'à l'étranger et dont les thèmes ont été étroitement liées à l'agriculture. Hormis celles qui relavaient de domaines techniques, toutes les autres s'accordent pour montrer que l'agriculture algérienne entrepris depuis l'indépendance une descente en enfer inéluctable. Les statistiques inhérentes à ces recherches sont quelque fois assez différentes selon la source d'où elles proviennent. Le fardage des statistiques par les autorités agricole et devenu désormais du domaine public. Il ne sert donc à rien de cacher ou d'omettre les chiffres. L'ère de la communication bat son plein de la réalité du terrain apparait évidente à tous.

La recherche scientifique en Algérie et particulièrement des efforts consentis par l'expert de la science agronomique ne resteront que de vieux pieux si les résultats des recherches ne sont pas valorisés à leur Just mesure. Que de thèses ont été soutenues depuis l'indépendance, dans les résultats ont été reconnus probants et qui croupissent dans les bureaux d'un quelconque ministère.

La solution passe par une coopération plus active entre l'université et le secteur productif. Il est impératif d'intéresser les acteurs économiques par des campagnes de vulgarisation de la recherche scientifique afin de créer des passerelles entre les deux

secteurs. Le chercheur algérien doit concilier ses recherches avec les besoins effectifs des autres secteurs d'activités. L'alternance entre les enseignements, théorique et pratique, doivent s'imbriquer dans le monde économique afin mieux valoriser la recherche scientifiques.

3-2-3- Le paysans et l'agriculture algérienne, acteur incontournables du développement rurale, doivent accéder à un statut régalien :

Souverain ou autre qualificatif similaire, doivent être le but à atteindre pour les acteurs du secteur agricole. Très souvent en Algérie, le paysan algérien a été traité d'une manière qui nous a toujours parue méprisable. A telle enseigne que lorsque l'on veut blesser une personne on la traite de berger, Et pourtant sans le paysan et sans berger point de salut. Le «berger» australiens rassemble leur bétail en utilisant l'hélicoptère ou de grosses motos à puissants cylindres. Les céréaliers de middle ouest américain sont les notables du tissu social. Il n'est pas rare que le prioritaire terrien soit même temps le maire du village ou le sénateur de la contrées. C'est aussi le premier employeur et le première contribuable. Les sucriers du matto grosso au Brésil son des acteurs incontournables de l'économie. On peut rallonger la liste à demeure comme par exemple les ces latifundiaires du Nordeste, du Brésil ou d'Argentine et l'on constate que toutes les contrées citées sont en fait les puissants exportateurs de produits agroalimentaires du monde.

Ne serait-ce que pour obtenir un crédit de compagnie pourtant indispensable à la bonne marche de l'exploitation, ils doivent se soumettre à un parcours de combattant et même quelque fois se faire chapeauter par un «vernissage» du système qui s'approprie une partie du crédit obtenus.

3-2-4- La suppression de la jachère, une solution longtemps oubliée

La technique est d'une facilité déconcertante. En première année d'assolement, on sème une variété de luzerne-médicago truncatula Jema long-dotée de pouvoirs singuliers. Elle a la particularité de fixer l'azote de l'air en l'emprisonnant dans les nodosités de ces racines. Elle permet un pâturage ovin et laisse donc un sol riche en azote pour la céréale qui lui succède. Elle aussi une particularité de réensemencement en 3ème année. En effet les gousses qui tombent dans le sol qui contiennent les graines ne s'ouvrent qu'après avoir été bien ameublées par les pluies de la seconde année. Et le cycle se perpétue indéfiniment au bonheur des troupeaux de moutons qui viendront enrichir les

sols avec leur déjections et surtout servir à améliorer la ration alimentaire on protéines animales.

Il est plus qu'urgent de sensibiliser quelques fermes pilotes à cette technique révolutionnaire qui prouvé son efficacité.²²

3-2-5- La technique de semi direct :

La technique du semis direct est déjà utilisée à grande échelle dans certaines régions des Etats-Unis ou du Brésil. Il a été constaté que la facture de l'érosion des sols, si prégnant dans ces latitude, le sol s'en va et tout espoir de cultiver avec.

La technique qui paraissait farfelue il y a de cela quelque année, commence à rassembler des adeptes de plus en plus nombreux. Elle se distingue par une absence totale de travail du sol (ni retournement, ni décompactage, ni préparation de lit de semence). Les caractéristiques physique du sol favorables au développement des cultures sont obtenues uniquement par l'action du climat et de l'activité biologique du sol (racines, animaux, micro-organismes) et préservées par un couvert permanent.

En Algérie, des agriculteurs-céréaliers se sont déjà avec plus ou moins de bonheur. La technique du semis direct relèvera son doute dans notre pays plus certainement par une motivation économique.

La réduction des charges de mécanisation sera sans doute la motivation qui incitera nos agriculteurs à l'appliquer.

3-2-6- Une prise en charge innovante de la jeunesse paysanne :

Cette idée a été générée par un constat accablant. Les campagnes se vident de leur jeunesse et la main d'œuvre manque cruellement dans nos campagnes. Des récoltes pourrissent sur champ faute de main-d'œuvre. Les jeunes sont attirés par les sirènes de la ville à tel point que des jeunes de l'immigration algérienne, confrontés aux problèmes d'emploi en France, commencent à étudier sérieusement les pistes pour retourner au pays et proposer leurs services aux agriculteurs. Quelques-uns ont déjà tenté l'expérience durant les longues vacances scolaire.

²² Benyoucfe, B., (2016), « le rôle de l'agriculture dans le développement économique et social. Revue agriculture. P27.

Le problème a été exacerbé par la transmission des héritages ou très souvent lorsque le propriétaire initial nous quittait, les enfants désintéressés par le travail de la terre proposent l'exploitation à la vente et très souvent c'est un opportuniste entrepreneur qui se porte candidat pour acquérir le lopin de terre pour y ériger sa fortune en coulant le béton sur la terre nourricière. Des jacqueries déjà eu lieu dans diverses régions du pays ou des riverains se sont opposés à l'avancée des bulldozers.

3-2-7- Coopération agricole et mutualisation des facteurs de production, deux conditions émulatrices du monde paysan.

Il est de tradition en Algérie de tout attendre de l'Etat. Aucune initiative ne peut être entreprise elle n'a pas été générée dans les bureaux feutrés des ministères. Pourtant il en existe une qui n'a nul besoin de l'agrément de quiconque pour foisonner dans le monde rural. La coopération agricole a tout temps représenté une chance pour les agriculteurs de nombreux paysans de par le monde. Alors, inventons les coopératives de demain qui seront porteuses de richesses dans nos campagnes. L'entreprise coopérative agricole est une organisation économique d'agriculteur qui a décidé de mutualiser les moyens de production, de transformation et de commercialisation de leurs produits agricoles.

L'agriculture seul dans son coin ne peut peser sur son destin que s'il sollicite la participation de l'ensemble de ses confrères sous installés à proximité de son exploitation. La coopération existait depuis très longtemps dans nos campagnes sous fort de touiza. Les paysans se rassemblaient pour creuser le puits d'un voisin qui à son tour répondait à un autre pour l'aider à construire un hangar ou ramasser sa récolte.

L'illustration de ce mode de mutualisation peut être appliquée au moyen de mécanisation des champs. Au lieu que chaque agriculture se saigne au quatre veines pour acquérir un tracteur ou une moissonneuse batteuse, une dizaine d'agriculteurs se rassemblent en une coopérative qui se charge d'acquérir la matériel et assurer les travaux chez les uns et chez les autres. Cela permettrait un gain de temps, une substantielle économie de moyens et même serait une source génératrice d'emplois pour les jeunes de nos campagnes. Une seconde initiative est à mettre en place sans délai. Il n'existe en Algérie que quelques importateurs, triés sur le volet, qui semble-t-il, font la loi et déterminent les prix des intrants agricole.

3-2-8- Le conseil supérieur de l'agriculture ou un observatoire des céréales

L'installation d'un conseil supérieur de l'agriculture et sur le point d'être installé en Algérie. Conforçons- nous d'abord par une déclaration de bon sens de professeur Slimane bedrani qui a tenu à marquer les limites d'un conseil.

Il ne s'agit pas de créer un nouvel conseil supérieur qui sera son doute sous les ordres de M.A.D.R et qui fera doublure avec une direction centrale déjà existante. On ne fera que perpétuer les erreurs du passé. L'idée serait de créer un observatoire autonome qui ne s'occupe que de la céréaliculture. Les instituts des grandes cultures y seraient rattachés et un travail de fond est à initier dans délai. Les céréaliers qui produisent plus de 50 quintaux à l'hectare existent en Algérie., ingénieur agronome a déjà répertorié un céréalier qui produit 80 quintaux à l'hectare. Pourquoi ne pas fédérer toutes ces heureuses initiatives au sein de cet observatoire ou pourquoi ne pas créer un ministère des céréales qui sera souverain et qui aura une portée efficiente pour l'expansion de cette branche nourricière indispensable au pays.²³

Conclusion :

L'Algérie, pays rural et agricole au lendemain de l'indépendance, est devenu un pays citadin à l'économie fortement tertiaisée. L'économie algérienne est condamné, de ce fait, à une croissance modeste qui ne répondra sans doute pas à une croissance démographique soutenue.

La diversification économique et la réduction de la dépendance à l'égard du secteur des hydrocarbures sont deux conditions essentielles pour assurer une croissance forte et équilibrée et surtout acquérir indépendance alimentaire tant souhaitée. Hélas, à la lumière des résultats constatés lors des dernières années, il est évident que le programme de développement actuel mené par le gouvernement n'a pas été à la hauteur des attentes.

Les résultats du PNDAR sont des objectifs escomptés. En plus des contraintes évoquées précédemment, l'explication trouve son origine dans le fait que les conditions de mise en œuvre du PNDAR n'ont pas suffisamment été réunies. En effet, les fondements sur lesquels devait reposer cette stratégie de développement agricole ne sont pas traduites réellement sur le terrain.

²³ Benyoucfe, B., (2016), « le rôle de l'agriculture dans le développement économique et social. Revue agriculture. p28.

Chapitre II Le rôle de l'agriculture dans l'économie en Algérie

De ce fait, l'Algérie se trouve en fait à la croisée des chemins. Si l'agriculture ne se réforme pas en profondeur pour atteindre une participation efficiente dans la formation de richesses, sans nul doute que le pays dirige vers un avenir hasardeux qui ne laissera aucune chance pour les générations futures.

Introduction

Le système bancaire algérien a connu à partir de 1962 de profonds changements. Ces derniers avaient pour objective la mise en place d'un système de financement pour différents secteurs de l'économie notamment le secteur agricole et permettaient ainsi leurs développements dans les meilleurs conditions, le secteur agricole et financer par l'ensemble des institutions et des organismes financière (BNA, BADR, CNMA) cette dernier est donne une pièce maitresse dans le processus de développement.

Section 1 : Le système bancaire en Algérie

Le système bancaire est constitué des banques commerciales et industrielles, des banques de développement et les institutions spécialisées de financement. En dehors des banques de développement agricole, le système bancaire finance très peu le secteur agricole.²⁴

Le secteur agricole algérien a connu de périodes principales d'approvisionnement financières par le système bancaire.

1-1- La période coloniale :

Le secteur bancaire, pendant cette période était constitué en en grand partie de succursales et d'agences des grandes banque françaises. Il est consacré principalement le crédit aux exploitations de secteur agricole. Bien qu'il soit dépendant du système financière métropolitain – Algérie colonial était rattachée à la zone« France» et la plupart des banques «algériennes» étaient des filiales des banques métropolitaines – le système bancaire algériennes jouissait d'une relative autonomie, et d'un système d'organisation propre à lui. Il était piloté par la banque d'Algérie, créés par la loi du 4 août 1851 sous forme d'institution privés, nationaliser en 1946, de la banque commerciale, banque populaire (spécialisée dans le petite commerce) de structure spécifiques au crédit agricole.

La banque d'Algérie jouissait d'une certain autonomie, dans le sens où elle avait de larges attributions l'escompte, la circulation monétaire, les dépôts...Elle était à la tête d'un réseau de banques primaires dans le rôle était de financer l'économie locale. Ce réseau comprenait des filiales de grandes banques françaises (majoritaires) mais aussi de banques non françaises.

²⁴ Zenon A, Kazianga Harouna, 2002, «Problématique de financement de secteur agricole pour un développement durable » Synthèse originale des études du cliss.

En 1878 déjà le crédit lyonnais comptait 24 agences permanentes et la société générale 13. Quant au crédit foncière qui s'était implanté tardivement 1923, il comptait en 1930 un vaste réseau de 73 agences.

Cette croissance rapide du crédit au foncier était due au dynamisme de la politique agricole coloniale. En effet, on constatait durant cette période, un développement important des organismes spécialisés dans le financement du secteur agricole, ainsi se sont implantées tour à tour des caisses de crédit Agricole Mutuel (C.C.A.M) et des sociétés Agricoles de prévoyance (S.A.P).

Cependant le système de l'assurance durant la période coloniale a connu, malgré son ancienneté, une évolution moins importante que le système bancaire. Il se caractérisait d'une part, par la concentration de l'assurance entre les mains des compagnies métropolitaines (en 1952, sur les 218 compagnies agréées, seulement 3 sociétés étaient algériennes dans le siège était fait à Alger et les capitaux français et européen). D'autre part, par une concentration spéciale au nord du pays, du fait de l'implantation des Européens au bord de la méditerranée.

1-2 La période après l'indépendance

Le système bancaire algérien est le produit d'un processus qui s'est réalisé en plusieurs étapes, après l'indépendance du pays en 1962. Il est constitué, au départ, de l'héritage des institutions et structures existantes de cette date.

Par la suite, et plus spécialement à partir de 1970, les modes d'organisation et de fonctionnement de ce système vont être marqués par les choix et les options politiques et économiques qui seront effectués : nationalisations, élargissement du secteur public au détriment du secteur privé, plans d'investissements multisectoriels centralisés, industrialisation accélérée.

La rétrospective de la formation, au plan institutionnel, du système bancaire et financier distingue généralement trois grandes étapes :

- L'étape de souveraineté 1962-1966
- L'étape des nationalisations 1966-1967
- L'étape de la restructuration organique 1982-1985

1-2-1- Le système bancaire de la période 1962-1966 : étape de souveraineté

L'exercice de la souveraineté passer essentiellement par le domaine de l'émissions d'une monnaie nationale donc il nécessité de la création de la Banque Centrale Algérien(BCA). A côté de cette institution, la même période vu la naissance de trois principale institutions : le trésor public la Caisse Algérienne de Développement(CAD), ainsi que la Caisse Nationale D'épargne et de Prévoyance(CNEP).

a- La Banque Central d'Algérie(BCA)

Dès le domaine de l'indépendance, l'Algérie a récupère sa souveraineté monétaire, en créant son propre institut d'émission dénommé «Banque Centrale d'Algérie » qui été créé par la loi, n° 62-144 du 13 /12 / 1962.Il s'agit d'un établissement publique à caractère commerciale.

b- Le Trésor Public (TP)

Le Trésor public né en août 1962 est une institution non dotée de la personnalité moral qui regroupé l'ensembles des services financier de l'Etat et des collectivités publique lié entre eux par une unité de caisse et chargé d'exécuté le budget de l'Etat et de ses collectivités public et de régularisé l'économie par des intervention ponctuées, ont été cependant ajoutées d'importante prérogative en matière d'octroi de crédit d'investissement au secteur économique :il en est ainsi des crédits d'équipement de secteur agricole autogéré.²⁵

c-La Caisse Algérienne de Développement (CAD)

Après la naissance de la banque central d'Algérie, il faut crée la caisse algérienne de développement «CAD» le 03/05/1963 par la loi n°63-156, établissement financier chargé notamment du financement des programmes d'investissements publique et du programmes d'importations.

d- La Caisse National d'Epargne et de Prévoyance(CNEP)

Cette institution, créée en août 1964, est chargé de la collecte sur livrets de l'Epargne des particuliers et de financement de leur besoin en bien durable, essentiellement le logement.

Son activité sera orienté, par la suit, ver le financement des programme planifié d'habitat collectif.

²⁵ Mohamed K, «Le trésor public», Alger, Année1990, page 5

1-2-2-Le système bancaire de la période 1966-1982 : étape de nationalisation

La nationalisation est venue comme une nécessité fine de donner une solution à des problèmes qui freinaient tout développement économique possible.

D'autre part, cette nationalisation a permis la mise en œuvre de première plan de développement nationale 1967-1970. nationalisation des banques étrangères, qui donneront naissance à la banque nationale d'Algérie en juin 1966 (financement et de soutien au secteur agricole).

a- La Banque Nationale d'Algérie (BNA)

Vu l'ordonnance n° 66/175 du 13 juin 1966, stipulant la création de la banque nationale d'Algérie et en même temps l'institution financière spécialisée dans le financement de secteurs agricole, la BNA a visé pour le financer les entreprises industrielles et commerciales selon des secteurs public et privés.

1-2-3- Le système bancaire de la période 1982-1985 : étape de la restructuration organique

La restructuration organique qui a été mise en œuvre par les autorités à partir de l'année 1982 pour l'ensemble des entreprises du secteur public (industrie, transport, commerce...) à toucher également le secteur bancaire et donné naissance à nouvelle banque.

a- La banque de l'agriculture et de développement rurale(BADR)

Elle a été créée à partir de décret de 13/03/1982, elle chargée de financement de système agricole qui existait auparavant du domaine de la BNA. La BADR a développé des financements diversifiés couvrant l'agro-alimentaire, le commerce et l'industrie, censée de fournir un meilleur encadrement et de faciliter l'octroi des crédits aux exploitations agricoles, et par la même fournir un soutien technique adaptée au secteur agricole.

b- La caisse nationale de mutualité agricole (CNMA)

Les agriculteurs ont commencé à s'organiser sous forme de coopérative afin de promouvoir les principes de solidarité à travers la caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) créée dès 1907 soit depuis plus d'un siècle.

La CNMA a pour mission d'accompagner le monde agricole dans le champ social et économique. En plus de rôle de l'assurance économique agricole qui constitués, pour garantir

les cultures contre les déferrent d'dégât qui joue un rôle fondamentale grâce à sa nouvelle vocation qui l'octroi des crédits aux agricultures.

c- La création de la Banque de Développement Local (BDL)

Créée le 30 avril 1982, par la restructuration de CPA, elle sera chargée du financement des entreprises économique locales, la BDL réalise les opérations de prêts sur gages, ainsi que toutes les opérations de banque commerciale.

d- La loi bancaire du août 1986

Visé à définir un nouveau cadre institutionnel et fonctionnel de l'activité bancaire, cependant la mise en application de cette loi n'a eu lieu qu'en 1988 suit aux modifications apportées aux statuts de la banque centrale d'Algérie. Elle définit, d'une part, les nouvelles attributions des banques et institue d'autre part. Une nouvelle organisation du système bancaire.

La loi bancaire 1986 définit deux types d'institutions ;

i- Les institutions bancaires

La loi de 1986 décompose dans son article 144 les institutions bancaires en deux catégories :

- la banque centrale ;
- les établissements de crédit ;

La loi 1986 définit les prérogatives de la banque centrale qui restent les même que celles d'avant la promulgation de la loi à savoir :

- le privilège de l'émission monétaire et de l'exécution des opérations sur l'or et les devises ;
- l'octroi de découvert en compte courant au trésor public ;
- la participation à la négociation des prêts et emprunts internationaux pour le compte de l'Etat ;
- la contribution à l'exécution et le suivi du plan national de crédit ;

Les établissements de crédit constituent le second type d'institutions bancaires défini par la loi .Ils ont pour obligation de :

- participer à la mise en œuvre du plan National du crédit ;
- veiller à la sauvegarde des moyens mis à leur disposition et leur patrimoine ;
- respect les normes de gestion bancaire, financière et monétaire ;

i-i- Les institutions administratives

Dans le but de respecter le plan national du crédit, le système bancaire s'est doté en plus du conseil national du crédit déjà existant, d'une commission bancaire.

Le conseil national de crédit dont la principale mission était l'émission des avis et observations sur les équilibres macro-économique et la structure monétaire et financière ;

La commission de contrôle des banques qui était chargée du contrôle des opérations bancaires a pour mission la mise en place des mesures nécessaires à une réglementation adéquate et une surveillance efficace des institutions bancaire

Section 2 : Les organismes de financement du secteur agricole

Le secteur agricole a été financé par le biais du trésor public puis par celui de la banque centrale, jusqu'en 1996 où la première banque primaire Algérienne a été créée. Cette dernière est chargée d'apporter de l'aide financière au secteur agricole.

Les organismes de financement du secteur agricole constituent l'ensemble des institutions et des organismes qui sont spécialisés dans le financement de secteur agricole et on peut citer :

2 1- Les caisses spécialisées dans le financement de l'agriculture en Algérie

2-1-1- La caisse nationale de mutualité Agricole (CNMA)

La CNMA est une institution professionnelle agricole qui a pour objectif de réaliser pour ces membres actionnaires fidèles, la CNMA joue un rôle fondamentale grâce à sa nouvelle vocation qui est l'octroi des crédits aux agriculteurs.

La CNMA a été créée à partir de la fusion de trois caisses :

- La caisse centrale de la mutualité agricole (CCNM) ;
- La caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA) ;
- La caisse mutualité agricole de retraite(CCAR) ;

a- Les objectifs de la (CNMA)

La caisse nationale de mutualité agricole a pour objet de :

- Initier les agriculteurs à la notion de gestion des risques
- Une stabilité de revenu de l'agriculture ;
- Moderniser les produits d'assurance ;
- Récupérer des parts de marché ;
- Vulgariser les assurances par une approche commerciale ;

b- Les différents types de crédit octroyé par CNMA au secteur de l'agriculture

La CNMA offre plusieurs types de crédit selon la nature de crédit et le délai de remboursement et en peut distinguer :

- ✓ **Crédit de saisonnière** : Il finance les charges liées au cycle d'exploitation. Sa durée maximum est de 18 mois, ce type est utilisé pour financer une activité saisonnière.
- ✓ **Crédit d'exploitation** : La durée de ce type de crédit maximum est de 12 mois, il sert à couvrir les besoins de trésorerie d'exploitations.
- ✓ **Crédit d'équipements agricoles à court terme** : Il sert à financer les petits équipements
- ✓ **Crédit à moyen terme** : Finance les implantations agricoles et les équipements (comme animaux d'élevage) la durée de ce crédit est de 2 à 5 ans.
- ✓ **Crédit à long terme** : Il sert à financer les équipements lourds, les projets neufs il est les infrastructures de production la durée est de 5 à 10 ans.

c- Les activités de CNMA

La CNMA offre à sa clientèle (sociétaires et autres clients), à travers son réseau les activités suivantes :

- Les assurances agricole et extra- agricoles ;
- Les opérations des banques et de crédits ;
- La gestion des fonds d'état d'aide à l'agriculture ;
- Les opérations de leasing à travers sa filiale SALEM (société algérienne de leasing Mobilier) ;
- Les opérations d'intermédiations financière des valeurs de trésor public ;

-Les interventions dans les opérations boursières.²⁶

2-1-2- Le fonds national de régulation et du développement de l'Agriculteur (FNRDA)

C'est un fonds de financement inédite dont a bénéficié le secteur agricole, géré initialement par la CNMA, puis la BADR, toutes les branches ont été touchées et dans les détails les plus élémentaires. Cela s'est traduit sur le terrain par l'application de programme de soutien directe à l'agriculture. Soutien qui avait pour but principale la mise à niveau des exploitations agricoles telles que l'élevage par l'adaptation des systèmes de production, le développement puis l'amélioration de la productivité et la valorisation de la production agricole des agricultures et les éleveurs.

Le financement assure par ce fonds, les éleveurs et les agricultures dans le secteur désirent à l'investissement dans le secteur agricole ont adhéré avec force au programme qui, à première vue, répond à leur attentes et leurs offres tous les moyens nécessaires pour mettre en marche leurs exploitations qui se trouvaient dans des situations dramatiques.

2 2- Les banques spécialisées dans le financement de l'agriculture en Algérie

2-2-1-La banque nationale d'Algérie (BNA)

La BNA est une banque commerciale publique dotée de pouvoir très large et notamment du financement du secteur agricole privé ou non privé. La BNA utilise le réseau du crédit agricole multiple sur la base de principe l'individualisation des comptes par exploitation agricole.

La BNA est considérée comme étant un instrument de planification financière relative au secteur agricole depuis 1967 et l'exploitation de tous les organismes liés aux prêts agricoles.

La BNA accordés des crédits agricole aux secteurs autogérés tout en participant au contrôle jusqu'à à la création de la banque de développement rurale qui spécialisée dans l'accomplissement de cette fonction.

Après des années de travail en matière d'analyse financière, la BNA a pu formuler un certain nombre d'observation et déterminer les carences qui sont comme suite.

- Couverture des besoins de secteurs agricoles principalement par le trésor de la première banque bien que le trésor a recouru à l'assainissement non payé par la banque centrale d'Algérie à l'effet d'escompter les effets commerciaux agricoles ;

²⁶ M. Benhabiles chérif, « Les Mutuelles d'assurances », Avril 2014, p15.

- La BNA pour répondre au besoin de secteur agricole en rassemblement les réserves publiques du secteur industriel et commercial au lieu des réserves privées ;
- Sur la base des analyses effectuées par BNA au cours de la période étalant de 1970-1980, il a été décidé la fermeture des services de financement et la mise en œuvre de principes d'organisation financière ;
- Le trésor public a également refusé de couvrir les prêts non payés par le secteur sociale ;²⁷

La BNA est devenu le seule organisme qui s'occupe du financement total du secteur agricole notamment la production moyenne, les services, le stockage, et la commercialisation.

La BNA a pu formuler un certain nombre d'observations et déterminer un certain nombre d'observations et déterminer les carences qui sont comme suit :

2-2-2- La banque de l'agriculteur et du développement rurale (BADR)

La BADR finance l'agriculteur, créée par décret n°82/106 le 13 mars 1982. C'est une société par action au capital de 2.200.000.000 DA²⁸, Cette banque par ce financement, favorise la production agricole, contribue à améliorer les conditions de vie en milieu rural. La BADR demeure la seule banque de financement du monde agricole et rural du pays et toutes les actions initiées par l'Etat en faveur du développement rural transitent par ses guichets.

Depuis 1999, le capital social de la BADR a augmenté et atteint aujourd'hui le montant de 33.000.000.000, DA.

Les modalités et conditions de crédits consentis par la BADR sont régies par des normes suffisamment souples et adaptées aux caractéristiques propres à l'agriculture, les durées de crédit pour le financement des investissements varient entre 03 et 07 ans avec des différés d'amortissement qui peuvent atteindre jusqu'à 03 ans.

Les conditions principales retenues pour la mise en place de ces crédits sont :

- La rentabilité de projet ;
- La solvabilité du promoteur ;
- l'autofinancement qui ne peut être inférieure à 30% du coût global de projet ;

²⁷ Aouarib S, « les assurances agricoles, le financement et le développement de l'agriculture dans la wilaya de Ouargla », Ouargla 2004 -2005, P45.

²⁸ Décret n°82/106 le 13/03/1982

-l'accès à ce dispositif de financement se fait aux niveaux de subdivisions des services agricoles.

a- Les activités de la BADR

Le financement de la BADR porte sur plusieurs secteurs d'activités suivants :

- Le secteur de l'agriculture en amont et en aval ;
- Le secteur de pêche et des ressources halieutiques ;
- Le financement des programmes de développement rural ;

Dans le financement de développement du secteur agricole la BADR est oriente également vers la Concrétisation des programmes soutenus par les pouvoirs publics, notamment les crédits à l'emploi des jeunes « ANSEJ et ANGEM ».

- Les crédits aux particuliers, pour but de création des activités dans les zones rurales ;
- Les crédits à la construction des logements ruraux ;
- Les crédits aux professions libérales, destiné aux jeunes diplômés dans des domaines spécifiques (La médecine, l'architecture...etc.) ;

b- Les objectifs de la BADR :

- L'augmentation des ressources aux meilleurs couts et rentabilisation de celles-ci par des crédits productifs et diversifié dans le respect des règles.
- La gestion rigoureuse de la trésorerie de la banque tant en dinars qu'en devise.
- L'assurance d'un développement harmonieux de la banque dans le domaine de l'activité Accordée à la clientèle.
- L'extension et le redéploiement de son réseau.
- La satisfaction de ses clients en leur offrant des produits et services susceptibles de répondre à leur besoins.
- L'adaptation d'une gestion dynamique en matière de recouvrement.

c- Les différents types de crédits accordés par la BADR²⁹

- **Le crédit « R'FIG »** est un crédit d'exploitation totalement bonifié destiné au financement des agriculteurs et éleveurs activant à titre individuel, organisée en coopératives ou en groupements économiques.

Les modalités d'octroi de crédit « R'FIG » sont les suivantes :

- durée de crédit : 6 mois à 24 mois ;
- Taux d'intérêt bonifié : 100% les intérêts sont pris en charge en totalité par le ministère de l'agriculture et développement rural.

²⁹ Document fourni par la «BADR»

- **Le crédit « R'FIG Fédératif »** est un crédit d'exploitation totalement bonifié destiné au financement des entreprises, économiques organisées en société commerciale ou en coopérative et activant dans les filières de transformation, de stockage ou de valorisation des produits agricoles.

Les modalités d'octroi de crédit « R'FIG fédératif » sont les suivantes :

- Durée de crédit : 6mois à 24 mois ;
- d'intérêt bonifié : 100% les intérêts sont pris en charge par le ministère de l'agriculture et de développement rural.

- **Le crédit « ETTAHADI »** est un crédit d'investissement partiellement bonifié, octroyé dans le cadre de la création, de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage, ou d'exploitations existantes sur les terres agricoles non exploitées relevant de la propriété privée ou du domaine privé de l'état ».

Les modalités d'octroi de crédit « ETTAHADI » sont les suivantes :

- Durée de crédit : CMT : 02 ans à 7 ans, CLT : 8 ans à 15 ans ;
- Taux d'intérêt bonifié : CMT : 5 ,25 % bonifié comme suit : à la charge du client :

0% les 05 premières années ;

1% LA 6eme et la 7eme année.

- CLT : 5,25% bonifié comme suit : à la charge du client :

0% les 05 premières années ;

1% la 6eme et la 7eme année ;

3% la 8eme et 9eme année ;

A partir de la 10eme année, intérêt non bonifie (5,25%).

Le crédit « ETTAHADI fédératif » est un crédit d'investissement partiellement bonifié, est dénommé fédératif lorsqu'il est destiné aux opérateurs (transformateur, conditionneurs et stockeurs de produits agricoles).

Les modalités d'octroi de crédit « ETTAHADI fédératif » sont les suivantes :

- Durée de crédit : CMT : 03 ans à 07 ans, CLT : 08 ans à 15 ans ;
- Taux d'intérêt : CMT : 5,25% bonifié comme suit : à la charge du client :

0% les 05 premières années ;

1% la 6eme et la 7eme année.

CLT : 5,25% bonifié comme suit : à la charge du client :

0% les 05 premières années ;

1% la 6eme et la 7eme année ;

3% la 8eme et la 9eme année ;

A partir de la 10eme année, intérêt non bonifié (5,25 %).

Conclusion

Le développement du système bancaire paraissait des plus simples ; pourtant l'activité bancaire présente plusieurs dysfonctionnements. En effet, le législateur préoccupé par la création de plusieurs institutions financières, pour accroître le développement de l'économie, en général, et du secteur agricole, en particulier, néglige l'aspect technique du rôle de ces institutions. Les organismes de financement de l'agriculture jouent un rôle prépondérant dans le développement agricole et l'existence d'un bon système de crédit agricole, en est une pièce maîtresse.

Introduction

Pour estimer l'impact du financement bancaire sur la production agricole, nous proposons dans ce chapitre, l'application du modèle de régression linéaire multiple. Pour mieux cerner notre analyse, nous avons subdivisé ce chapitre en trois sections. La première section sera consacrée à la revue de littérature relative au thème présentera tous les travaux antérieurs portant sur le financement de l'agriculture. Dans la deuxième section nous allons présenter les données et les variables utilisées pour répondre à notre problématique. Enfin, et dans la troisième section, nous estimerons le modèle adopté dans notre analyse

Section 1 : Revue de littérature empirique relative au développement agricole

Selon Bouri chaouki 2010, les politiques de développement agricole, le renouvellement des générations d'agriculteurs constitue un enjeu capital pour le développement du secteur agricole car la catégorie d'âge d'agriculteurs entre 18-35 ans représente une faible part. A ce titre, il est primordial de considérer et intégrer cette catégorie de jeunes agriculteurs (18-35) dans la politique agricole future pour la promotion et le développement de secteur à fin d'assurer la relève et limiter l'exode rural, pour, cela, il faut apporter tous les moyens nécessaires pour promouvoir et faciliter l'insertion des jeunes en agriculture, les former et en fin, médiatise ce métier auprès du grand public.

Selon cherif omari (2012), en Algérie, l'agriculture et la réduction de la dépendance alimentaire figurent officiellement au rang des priorités nationales. L'agriculture reste un problème ancien, qui se traduit par des résultats mitigés comme l'atteste en particulier l'importance des terres en jachère, les pouvoirs publics tentent inlassablement de résoudre les problèmes de ce secteur stratégique alors même que les questions de sécurité alimentaire et de dépendance vis-à-vis des importations se posent de manière croissante.

Selon bouaissaoui.S (2015), la fragilité de l'économie algérienne et l'insécurité alimentaire est expliqué dans le cadre chronique de certains déficits dans des produits notamment de première nécessites. L'actualité des marchés des produits alimentaires à travers le monde ne peut laisser indifférents les populations et les gouvernements. D'autant plus que la montée en flèche des prix des principaux produits de consommation domestique ont eu des répercussions directes sur des équilibres internes de l'Algérie.

BAKO (2011) s'est intéressée au problème de financement de l'agriculture. Il a fait une analyse économétrique réalisée à partir d'un modèle à corrélation d'erreur et a révélé qu'il existe, à long terme, entre la production agricole et les financements publique et que ces financements ont un impact positif à court et à long terme sur la croissance agricole.

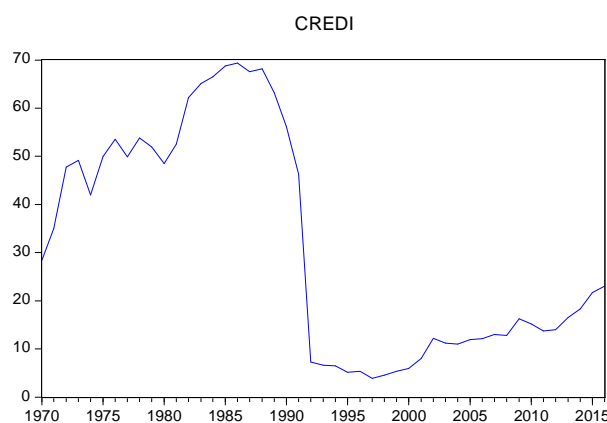
Bella (2009), par l'estimation d'un modèle vectorielle à corrélation d'erreur (VECM), il trouve qu'il existe une relation long terme entre les taux de croissance du PIB réel par tête, des PIB réel agricole. Cette relation à long terme montre qu'une hausse de PIB réel agricole a eu une moyen une baisse du PIB réel par tête, les estimations révèlent également que le développement du secteur agricole n'a pas causée ce lui des autre secteurs.

Section 02 : Présentation des variables :

La base de données utilisée dans notre travail est tirée de la base de la Banque Mondiale sur la période 1970-2016.

2-1- Le crédit bancaire :

Pour le crédit bancaire, nous avons utilisé les données de la Banque Mondiale. L'unité de mesure est le pourcentage par rapport au PIB.



Source : établie par nous même à partir du logiciel EViews 7.0.

Nous remarquons que durant la période allant de 1970 à 1988 la part du crédit agricole en pourcentage du PIB ne cesse d'augmenter. Ceci peut être expliqué par les différents programmes engagés par l'Etat algérien dans le cadre du développement de son économie

basée essentiellement et au départ sur la mise en valeur de l'agriculture, la création des différentes banques spécialisés.

L'autosuffisance alimentaire était un objectif capital. Ainsi, des fonds importants ont été alloués pour garantir une production suffisante.

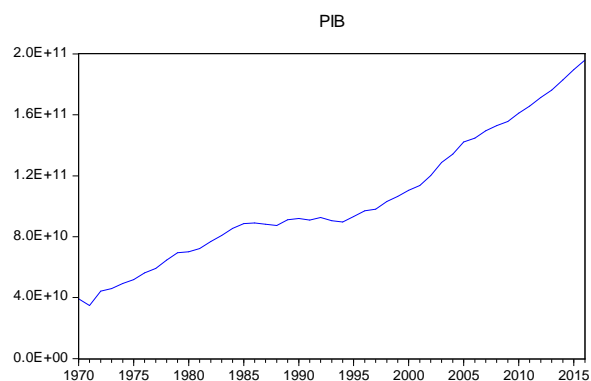
Cette situation n'a pas duré au-delà de 1988, notamment en 1992 où la part du crédit agricole a connu une chute libre passant de 46,28% en 1991 à 6,61% en 1993³⁰. Cette situation peut être expliquée par la chute des prix de pétrole enregistré à partir de 1988 et la situation financière qui a mis en faillite le pays, aggravé par la dégradation de la situation sécuritaire. En 1997, la part du crédit agricole est presque négligeable, et ne représente que moins de 4% (3,90%).

La situation, s'améliora progressivement à partir de 2001 avec un taux de 8% et atteignant un taux de 23% en 2016. Ceci peut être expliqué par la volonté des pouvoirs publics à redonner attention à l'agriculture à travers les différents programmes agricoles et économiques, et à la faveur de l'augmentation des prix des hydrocarbures et la constitution de réserves de changes considérables.

Durant cette période, l'Etat a voulu réduire sa facture alimentaire, et assurer sa sécurité alimentaire comme objectif à moyen et long terme.

2-2- Le produit intérieur brut :

La variable Produit Intérieur Brut est mesurée en dollars constant de 2010



Source : établie par nous même à partir du logiciel EViews 7.0.

Le PIB de l'Algérie est passé de 39,16 MD USD en 1970 à 196 MRD USD en 2016,

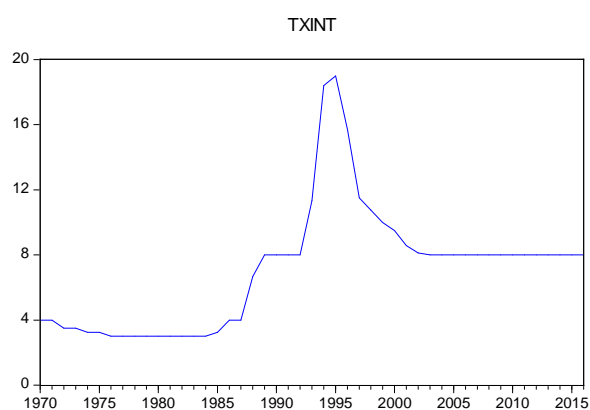
³⁰ [www. Banque mondiale. Org](http://www.Banque mondiale. Org) juin-2018

Nous remarquons que durant la période de 1970 à 1972³¹, le PIB a diminué. Ceci peut être expliqué par le manque de la production agricole.

A partir de 1972 où le PIB a connu une augmentation passant de 0,44MD USD en 1972 à 1,96 MD USD en 2016, le PIB de cette période est en richesse. Cette situation peut être expliquée par le développement des secteurs d'activité (l'industrie, hydrocarbure, agriculteur.)

2-3- Le taux d'intérêt des prêts :

Nous avons fait recours aux taux d'intérêt appliqués sur les prêts et il est mesuré en pourcentage.



Source : établie par nous même à partir du logiciel EVIEWS 7.0.

Nous remarquons que durant la période 1970 à 1985 le taux d'intérêt est fixé à 4% puisque l'état qui régle le taux d'intérêt sur le marché bancaire c'est un période de socialisme.

A Partir de 1985 à 1990 il y a une augmentation de taux d'intérêt de 4% à 8%, on peut expliquer cette augmentation par le chut de pétrole c'est un période de crise, durant la période 1990 à 2000 le taux d'intérêt augmente à 30% qui entraîne une baisse de la demande puisque il n'y a pas la production réel cette période c'est la période de l'inflation.

Durant la période 2000 à 2016 le taux d'intérêt est fixe à cause d'augmentation des prix des pétroles.

³¹ www.banque.mondiale.org - juin 2018

Section 03 : Estimation du modèle de régression linéaire multiple sur la production agricole

Avant de procéder à la modélisation du modèle de régression multiple, nous allons introduire le logarithme à nos variables à fin d'aplatir nos séries de données. De ce fait les variables que nous utiliserons pour nos estimations sont comme suit :

- LAGRIVA qui est le logarithme de la valeur ajoutée de la production agricole.
- LPIB qui est le logarithme de PIB réel.
- LCREDI qui est logarithme de crédit bancaire.
- LTXINT qui est logarithme de taux d'intérêt.

3-1- Présentation des modèles linéaires :

En statistique, en économétrie et en apprentissage automatique, un modèle de régression linéaire à établir une relation linéaire entre une variable, dite expliquée, et une ou plusieurs variables dites explicatives, on parle aussi de modèle linéaire ou de modèle de régression linéaire.

Le modèle de régression linéaire est souvent estimé par la modèle des moindres carrés ordinaires mais il existe aussi de nombreuses autres méthodes pour estimer ce modèle. On peut par exemple estimer le modèle par la méthode du maximum de vraisemblance ou encore par inférence bayésienne.

Bien qu'il soit souvent présentés ensemble, le modèle linéaire et la méthode des moindres carrés ne désignent pas la même chose, le modèle linéaire désigne une classe de modèle qui pouvant être estimés par un grand nombre de méthodes, et la méthode des moindres carrés désigne une méthode d'estimation. Elle peut être utilisée pour estimer différents types de modèle.

3-2- Modélisation et interprétation des résultats

3-2-1- Modélisation du lien entre la production agricole et le crédit, le PIB, le taux d'intérêt :

Nous allons essayer de déterminer l'apport du financement bancaire sur la production agricole à travers l'estimation du modèle de régression linéaire en introduisant d'autre variables qui peuvent influencer la production agricole. A cet effet l'équation adoptée pour répondre à notre problématique est la suivante :

$$\text{LAGRIVA} = \beta_0 + \beta_1 \text{LCREDI} + \beta_2 \text{LPIB} + \beta_3 \text{LTXINT} + e_t$$

β_0 , β_1 , β_2 et β_3 se sont les paramètres du modèle.

e_t : est le terme d'erreur.

AGRIVA : qui présenter une variable à expliquer.

CREDI , PIB , TXINT : qui présenter des variables explicatives.

A travers l'équation ci-dessus, nous allons déterminer la nature de l'impact des variables ; crédit, PIB et taux d'intérêt sur la production agricole.

3-2-2-Résultat de l'estimation du modèle de régression linéaire :

Method: Least Squares
Date: 05/21/18 Time: 19:23
Sample: 1970 2016
Included observations: 47

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-2.504063	1.604065	-1.561073	0.1258
LCREDI	0.099834	0.045393	2.199344	0.0333
LPIB	0.179350	0.065599	2.734035	0.0090
LTXINT	-0.019681	0.086075	-0.228648	0.8202
R-squared	0.277568	Mean dependent var	2.302060	
Adjusted R-squared	0.227165	S.D. dependent var	0.176157	
S.E. of regression	0.154862	Akaike info criterion	-0.811304	
Sum squared resid	1.031232	Schwarz criterion	-0.653845	
Log likelihood	23.06564	Hannan-Quinn criter.	-0.752051	
F-statistic	5.507046	Durbin-Watson stat	1.162606	
Prob(F-statistic)	0.002724			

Source : établie par nous même à partir du logiciel EVIEWS 7.0.

D'après l'estimation des coefficients de régression par la méthode des moindres carrés ordinaires, les résultats obtenus sont les suivantes en utilisant le logarithme pour éliminer l'effet des fluctuations.

$$LAGARIVA = -2,50 + 0,09LCREDI + 0,17LPIB - 0,01LTXINT + e_t$$

Nous allons comparer la probabilité des variables : CREDI, PIB et TXINT au seuil de 5%. Dans l'objectif de déterminer la significativité de chaque variable.

3-2-3 : L'interprétation économique des résultats :

Lorsque les coefficients de régression sont insignifiants donc agriculture de la valeur ajouter est de -2,50, ainsi la production agricole, en l'absence du crédit, diminue de 2,50 unités.

Le coefficient de la variable crédit bancaire est positif. Toute augmentation d'une unité de crédit bancaire entraîne une augmentation de 0,09 unité de la production agricole. La probabilité de la variable crédit est à comparer au risque $\alpha=5\%$ d'où la probabilité crédit $< 5\%$ ($0,03 < 0,05$) c.a.d le coefficient de la variable crédit est significatif. En outre, les crédits bancaires sont utilisés par les agriculteurs dans l'acquisition de matériel agricole, mais aussi dans les fertilisants, et ceci peut être expliqué par les différents programmes engagés par l'Etat algérien qui encouragent le financement du secteur agricole et aussi la création des banques spécialisées dans le financement de secteurs agricoles.

Le coefficient de variable produit intérieur brut est positif c'est-à-dire qu'une augmentation d'une seule unité de PIB entraîne une augmentation de 0,17 de production agricole. En effet, la probabilité de la variable PIB est à comparer au risque $\alpha=5\%$ d'où la probabilité PIB ($0,09 < 0,05$) c.a.d le coefficient de variable PIB est significatif. Cela veut dire que le PIB est en richesse à cause de développement des moyens de financement par conséquent une augmentation de la production agricole.

Le coefficient de la variable de taux d'intérêt est négative c'est-à-dire qu'une hausse d'une seule unité de taux d'intérêt entraîne une baisse de 0,01 de production agricole. La probabilité de variable taux d'intérêt est à comparer au risque $\alpha=5\%$ d'où la probabilité taux d'intérêt ($0,82 > 0,05$) donc c.a.d le coefficient de variable de taux d'intérêt n'est pas significatif.

En effet, une augmentation du taux d'intérêt provoquera forcément une baisse de la production. A contrario, la baisse des taux d'intérêt incite les agriculteurs à solliciter plus de crédits bancaires donc plus de moyens de financement. Par conséquent disposer de plus de moyens de financement, contribue à l'augmentation des capacités de productions ou à l'amélioration de la productivité agricole grâce aux matériels plus productifs.

3-2-4- Test des résidus sur la donnée utilisée :

Date: 06/06/18 Time: 11:23
 Sample: 1970 2016
 Included observations: 47

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob	
		1	0.482	0.482	11.618	0.001
		2	0.100	-0.173	12.126	0.002
		3	0.029	0.075	12.169	0.007
		4	-0.179	-0.284	13.887	0.008
		5	-0.243	-0.022	17.134	0.004
		6	-0.142	-0.023	18.274	0.006
		7	-0.237	-0.231	21.497	0.003
		8	-0.323	-0.186	27.670	0.001
		9	-0.121	0.073	28.554	0.001
		10	0.112	0.150	29.334	0.001
		11	0.168	0.006	31.137	0.001
		12	0.101	-0.174	31.805	0.001
		13	0.055	-0.023	32.007	0.002
		14	0.000	0.010	32.007	0.004
		15	-0.081	-0.114	32.478	0.006
		16	-0.039	-0.034	32.593	0.008
		17	0.070	0.147	32.973	0.011
		18	-0.142	-0.242	34.582	0.011
		19	-0.245	-0.116	39.527	0.004
		20	-0.047	0.055	39.712	0.005

Nous allons comparer le Q. Statistique (39,71) à la khi-deux tabulée

Si $Q\text{-Stat} < \text{khi-deux}$ ce la signifié que les résidus sont indépendant et si $Q\text{-Stat} > \text{Khi-deux}$ ce la signifié que les résidus sont pas indépendant.

En a $n = 46$, $\text{Khi- deux} = 43,77$, $Q\text{-Static} = 39,71$ donc : $39,71 < 43,77$ cela signifie que les résidus sont indépendant.

Conclusion

Nous avons modélisé l'impact de financement bancaire sur le développement de l'agriculture. Nous avons constaté que le financement bancaire est beaucoup important dans le développement de secteurs agricole. Les variables AGRIVA, CREDI, PIB, TXINT, sont les variables que nous avons utilisés pour nos estimations.

Les variable CREDI et PIB sont des variables explicatives cela peut être expliqué par les différent programmes engagé par l'Etat algérien qui encouragent le financement du secteur agricole.

Conclusion générale

Conclusion Générale

Notre investigation, dans ce travail, est axée autour de quelques interrogations qui se rapportent à la détermination de l'apport du financement bancaire sur le développement de l'agriculture en Algérie. Les principales conclusions auxquelles nous sommes parvenues, à l'issue de notre étude, sont les suivantes :

Dans le premier chapitre, nous avons, d'abord, fait un état des fondements de la politique de développement, en Algérie. Ainsi, nous avons analysé ces différents programmes, à savoir : le programme de Tripoli, la charte d'Alger. Cette dernière, nous a permis d'avoir une vision détaillée de l'environnement bancaire. En effet, le crédit bancaire constitue l'une des sources principales du financement des besoins de l'économie nationale, en général, et du secteur agricole, en particulier. Nous avons analysé, par la suite, la transition de l'économie dirigée vers l'économie de marché. Nous avons décelé les évolutions des différents secteurs d'activité et leur contribution au développement de l'économie algérienne. Enfin, nous avons étudié l'évolution de la production agricole (végétale et animale depuis l'indépendance) et les efforts aménagés pour son développement. Ce dernier est essentiel pour satisfaire les besoins de la population, minimiser les importations, accroître l'exportation et combattre les obstacles menaçant le développement agricole.

Dans le deuxième chapitre, nous avons essayé de déterminer le rôle de l'agriculture dans le développement de l'économie, en générale. Ceci à travers, l'étude des différentes réformes entreprises pour le développement du secteur agricole. Nous avons, par la suite énuméré et discuté les contraintes liées au développement de ce secteur et nous avons essayé d'apporter les solutions et les mesures nécessaires pour dévier ces difficultés.

Dans le troisième chapitre, notre attention s'est reposée sur les organismes de financement de l'agriculture et leur apport à cette dernière. Nous avons constaté que les institutions bancaires et les organismes spécialisés dans le financement du secteur agricole jouent un rôle primordial dans la promotion de l'agriculture. A l'instar de la BADR qui contribue, d'une manière considérable, au financement du secteur agricole.

Dans le quatrième chapitre, nous avons tenté d'apporter des éléments de réponse à notre problématique à travers l'adoption d'un modèle économétrique. En effet, pour l'estimation du modèle de régression linéaire, nous avons utilisé les variables suivantes : La

Conclusion générale

part de la production agricole dans le PIB comme variable endogène, d'une part. D'autre part, nous avons fait appel au taux d'intérêt, le crédit et le PIB réel comme variable exogène. Notre estimation est portée sur des données annuelles de l'économie algérienne, s'étalant sur la période 1970-2016. Ainsi, la modélisation de cette relation, nous a permis de déterminer l'impact des programmes de financement bancaire sur le développement de l'agriculture.

Les résultats obtenus nous montrent que le crédit agricole permet de développer le secteur de l'agriculture à partir des différents programmes engagés par l'Etat algérien dans le cadre du développement de son économie basée essentiellement et au départ sur la mise en valeur de l'agriculture. De 2001 à 2016, le crédit agricole s'est amélioré grâce à la volonté des pouvoirs publics. Ceci a redonné une attention à l'agriculture à travers les différents programmes entrepris. De ce fait, nous confirmons l'hypothèse que nous avons émise.

A partir de notre étude nous avons constaté que le PIB en Algérie à partir de 1972 a connu une augmentation de 0,44MD USD et de 1,96 MD USD en 2016. Cela signifie que cette situation peut être expliquée par le développement des différents secteurs d'activité (l'industrie, hydrocarbure, agriculture).

Bibliographie

Ouvrages

- Mehemed, K., (1990), «Le trésor public», édition, N°1016Alger
- Mehemed, T N., (1982), «L'agriculture dans la planification en Algérie de 1967à1977», édition, N°1227. », Alger
- Bairoch, P ., «l'agriculture des pays développée.1980 à nos jour- production, productivités, rendements» Edition :Economica, paris, 1999 ,P55
- Toulit, H., (1992) « l'agriculture Algérienne les causes de l'échec », édition, N° 40128, Alger

Mémoire et thèses

- Aouarib, S., (2004/2005), « les assurances agricoles, le financement et le développement de l'agriculture dans la wilaya de Ouargla»,
- Belougbi, Z., (2004/2005), « Adaptation du modèle macro économétrique de haque et alii à l'économie algériennes»
- Bouaissaoui, S., (2015), «L'impact de l'agriculture sur la croissance économique en Algérie»,
- Bougaba, Z., (2007 /2008), «contribution à l'étude de impact du plan national de développement agricole (PNDA) sur le développement de l'agriculture dans la région de Ouargla»,
- Zenoun, A., Kazianga, H., (Janvier 2002), « Problématique de financement de secteur agricole pour un développement durable» Synthèse originale des études du cilss.

Bibliographie

Revue et Articles

- Akerkar, A., «Etude la mise en œuvre du plan national de développement agricole et rural (PNDAR) : cas de la wilaya de Bejaia», revue nouvelle économie.
- Benyoucfe, B., (2016), « le rôle de l'agriculture dans le développement économique et social. Revue agriculture. .
- Document fournir par la «BADR»
- M. Benhabile, H., (Avril 2014), « Les Mutuelles d'assurances»,.
- MADR, Mai 2012, « Le renouveau Agricole et Rural en marché»,
- Pierre, B., (2005), «le rôle de l'agriculture dans la croissance économique»,
- Zenkere, S., (2014), « impact du plan national de développement Agricole (PNDA) sur les systèmes de production oasiens dans la région d'Ouargla (Sahara septentrional sud Est algérien» Revue Elwaha pour les recherches et les Etudes vol.7n°2 :95 /100.

Rapport

- MADR, Mai 2012, « Le renouveau Agricole et Rural en marché»,

Règlementation

- Décret n°82/106 le 13/03/1982

Bibliographie

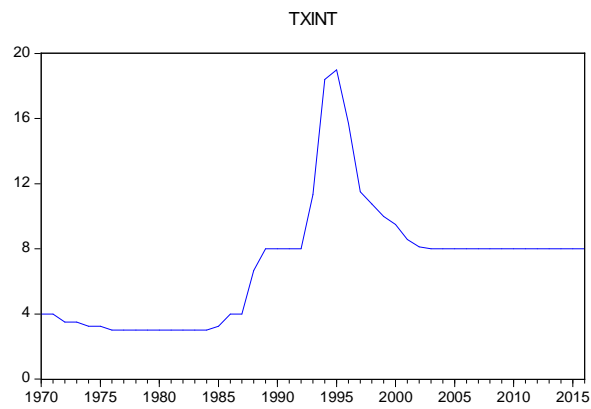
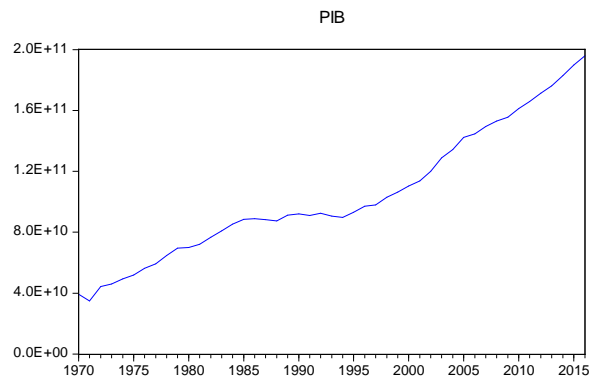
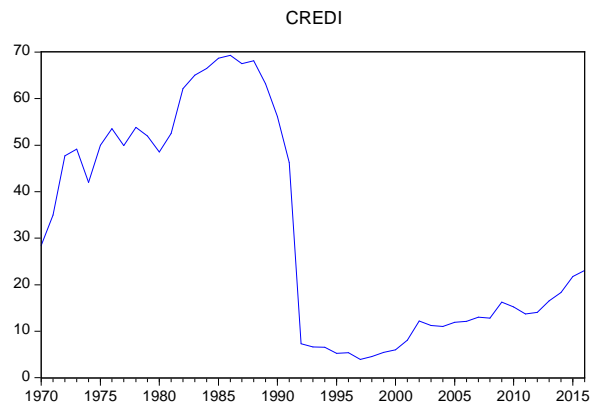
Sites web

- Agriculture. Gouv. Fr> docu - avril 2018
- [www.banque mondiale. org](http://www.banque mondiale.org)» Alegria- juin 2018
- [http://www.ons . dz](http://www.ons.dz), N° 786 - août 2017
- [www. Banque mondiale. org](http://www.Banque mondiale.org)» Alegria- mai 2018
- Belougbi.Z, op cite, p29.

Annexes

CREDI	TXINT	PIB	AGRIVA
28.440510363	4	39165815236.0	8.50923434434
35.008712446	4	34727655043.5	9.23512771674
47.729937332	3.5	44251356563.9	8.38978653610
49.138023430	3.5	45938738803.5	7.74615047912
42.006497280	3.25	49381809470.8	7.53086430549
49.965411390	3.25	51873290453.4	8.99589407643
53.553846938	3	56223777003.7	10.1794217447
49.904399613	3	59180352662.8	12.8746598237
53.822276793	3	64633724928.1	12.1676564294
51.987215245	3	69466922771.1	13.0390151089
48.508307154	3	70016133106.5	11.3582674294
52.571054969	3	72116614360.2	10.1670580004
62.161370171	3	76732080647.5	12.1268464156
65.067180229	3	80875615322.4	12.0970728880
66.497383385	3	85404646973.9	10.0584369020
68.729827989	3.25	88564616567.7	10.4978179637
69.311850427	4	88918875921.9	11.7666985618
67.532592177	4	88296445990.4	9.48232015757
68.146778269	6.66666666666	87413476682.8	12.5332813625
63.193715159	8	91259671545.3	11.9413896657
56.143216721	8	91989749446.9	8.97820201573
46.289166491	8	90885871916.0	10.5019973030
7.2548176444	8	92521819701.8	10.0650893665
6.6177530193	11.3333333333	90578860785.6	10.6260079976
6.4891048957	18.4166666666	89763654164.5	10.1790624999
5.1993870350	19	93174668346.0	8.22889944187
5.3649027087	15.7083333333	96994828322.4	8.00595363508
3.9074168571	11.5	98061771373.7	8.02763965159
4.5638224815	10.75	103062925254.	7.00124082733 659
5.3880899484	10	106360940460.	10.0662438855
5.9656401536	9.5	110423586430.	9.02943836001
8.0142642835	8.5833333333 333	113745564598.	8.61502394812
12.199791549	8.125	120125920931.	9.39521917566
11.222325139	8	128777236288.	10.6436752883
10.997779521	8	134316749131.	11.0856164796
11.929149989	8	142251902308.	12.6079280680
12.117098267	8	144648118986.	13.3205555545
12.990103398	8	149526919452.	8.02763965159
12.795800100	8	153055956405.	7.00124082733
16.265805373	8	155554202821.	10.0662438855
15.208241134	8	161207268655.	9.02943836001
13.715510631	8	165869166838.	8.61502394812
14.025306680	8	171466867482.	9.39521917566
16.497891055	8	176212451150.	10.6436752883
18.351978276	8	182889354514.	11.0856164796
21.725469984	8	189772334940.	12.6079280680
23.017486201	8	196034821993.	13.3205555545

Annexes



Annexes



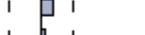




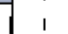



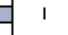
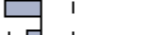



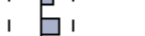
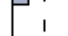



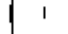
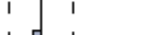
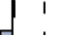

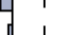
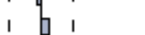


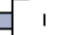



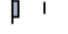






Method: Least Squares
Date: 05/21/18 Time: 19:23
Sample: 1970 2016
Included observations: 47

<u>Variable</u>	<u>Coefficient</u>	<u>Std. Error</u>	<u>t-Statistic</u>	<u>Prob.</u>
C	-2.504063	1.604065	-1.561073	0.1258
LCREDI	0.099834	0.045393	2.199344	0.0333
LPIB	0.179350	0.065599	2.734035	0.0090
LTXINT	-0.019681	0.086075	-0.228648	0.8202

<u>R-squared</u>	0.277568	<u>Mean dependent var</u>	2.302060
<u>Adjusted R-squared</u>	0.227165	<u>S.D. dependent var</u>	0.176157
<u>S.E. of regression</u>	0.154862	<u>Akaike info criterion</u>	-0.811304
<u>Sum squared resid</u>	1.031232	<u>Schwarz criterion</u>	-0.653845
<u>Log likelihood</u>	23.06564	<u>Hannan-Quinn criter.</u>	-0.752051
<u>F-statistic</u>	5.507046	<u>Durbin-Watson stat</u>	1.162606
<u>Prob(F-statistic)</u>	0.002724		

Annexes

Date: 06/06/18 Time: 11:23
 Sample: 1970 2016
 Included observations: 47

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob	
		1	0.482	0.482	11.618	0.001
		2	0.100	-0.173	12.126	0.002
		3	0.029	0.075	12.169	0.007
		4	-0.179	-0.284	13.887	0.008
		5	-0.243	-0.022	17.134	0.004
		6	-0.142	-0.023	18.274	0.006
		7	-0.237	-0.231	21.497	0.003
		8	-0.323	-0.186	27.670	0.001
		9	-0.121	0.073	28.554	0.001
		10	0.112	0.150	29.334	0.001
		11	0.168	0.006	31.137	0.001
		12	0.101	-0.174	31.805	0.001
		13	0.055	-0.023	32.007	0.002
		14	0.000	0.010	32.007	0.004
		15	-0.081	-0.114	32.478	0.006
		16	-0.039	-0.034	32.593	0.008
		17	0.070	0.147	32.973	0.011
		18	-0.142	-0.242	34.582	0.011
		19	-0.245	-0.116	39.527	0.004
		20	-0.047	0.055	39.712	0.005

Liste des abréviations

- ANSEJ** : Agence Nationale De Soutien à l'emploi De Jeunes.
- ANGEM** : Agence National de Gestion du Micro- Crédit.
- BADR** : Banque d'Agriculture et Développement Rural.
- BNA** : Banque Nationale d'Alger.
- BDL** : Banque De D'développement Local.
- BCA** : Banque Centrale d'Algérie.
- BEA** : Banque Extérieure d'Alger.
- BTPH** : Bâtiment les Travaux Publics et de l'hydraulique.
- CCAM** : Caisse de crédit Agricoles Mutuel.
- CAAR** : Caisse Algérienne D'assurance et de Réassurance.
- CNEP** : Caisse Nationale D'épargne et de Prévoyance.
- CAD** : Caisse Algérienne de Développement.
- CPA** : Crédit Populaire d'Algérie.
- CNMA** : Caisse Nationale De Mutualité Agricole.
- CMT** : Crédit Moyen Terme.
- CLT** : Crédit Longue Terme.
- CAPRA** : Coopératives de la Révolution Agraire.
- CAEC** : Coopératives Agricole D'exploitation en Commun.
- CEPRA** : Coopératives D'élevage pastorales.
- DA** : dinar algérienne
- FLN** : Front de Libération National.
- FNRA** : Fonds National de la Révolution Agraire.
- FNRDA** : Fonds National de Régulation et du Développement de l'Agriculture.
- GPMV** : Groupements Pré Coopératives de mise en Valeur.
- LPIB** : Logarithme Produit intérieur Brut.
- LTXINT** : Logarithme taux d'intérêt.
- LCREDI** : Logarithme crédit.
- LAGRIVA** : Logarithme de la valeur ajoutée de la production agricole.
- MADR** : Ministre de l'Agriculture et Développement rural.

Abréviations

MD /USD : Milliard de dollars

ONS : Office National des Statistiques.

PNDA : Programme National du Développement Agricole.

PNDAR : Programme National de Développement Agricole et Rural.

PRCHAT : Programme de Renforcement des Capacités Humaines et de l'appui technique aux Producteurs.

PIB : Produit Intérieur Brut.

SAP : Société Agricoles de Prévoyance.

TP : Trésor Public.

Liste des illustrations

La liste des tableaux et des figures

N	Le thème	Page
Tableau 01	La production et les rendements des fourrages (Qx)	19
Tableau 02	La production et les rendements des arboricultures(Qx)	22
Tableau 03	La production et les rendements des viticultures (Qx)	23
Tableau04	La production d'œuf (10U ⁶)	25
Figure 01	Evolution du taux d'accroissement en volume(en %) de la valeur ajoutée des hydrocarbures sur période 2007-2016	14
Figure 02	Evolution du taux d'accroissement en volume (en %) de la valeur ajoutée des industries sur période 2007-2016	15
Figure 03	Evolution du taux d'accroissement en volume (en %) de la production agricole sur la période 2007-2016	17
Figure 04	Répartition de production réalisée par espèce de céréale	18
Figure 05	La production des maraichères(Qx)	20

Table des Matières

Table des Matières

Remerciement.....	01
Dédicace.....	02
Sommaire.....	04
Introduction générale.....	06
Chapitre I : L’agriculture en Algérie : Cadre théorique.....	09
Introduction.....	09
Section1 :L’évolution de l’économie algérienne.....	09
1-1- Principaux axes de développement économique en Algérie.....	09
1-1-1- Le Programme de tripoli et la charte d’Alger.....	10
1-1-2- Planification centralisé.....	11
1-1-3- La transition vers l’économie de marché.....	15
1-2- L’évolutions des secteurs d’activités.....	18
1-2-1- L’agriculture.....	18
1-2-2- L’hydrocarbure.....	18
1-2-3- L’industrie.....	19
1-2-4- Bâtiment les travaux publics et de l’hydraulique(BTPH).....	21
Section 2 :l’évolution de l’agriculture en Algérie.....	21
2-1- Production végétale.....	22
2-1-1- Les céréales.....	22
2-1-2- Culture fourragères.....	24
2-1-3- Culture maraichères.....	25
2-1-4- Les légumes secs.....	26
2-1-5- Les culture industrielles.....	26
2-1-6- Arboriculture.....	26
2-1-7- La viticulture.....	28
2-1-8- L’olivier.....	28

Table des Matières

2-2- Production animale.....	29
2-2-1- Production de l'élevage.....	29
2-2-2- Le cheptel.....	30
Conclusion.....	31
Chapitre II : Le rôle de l'agriculture dans l'économie	33
Introduction.....	33
Section 1 : Les réformes apportées au secteur de l'agriculture en Algérie.....	33
1-1- Les différentes réformes du secteur agricole.....	33
1-1-1- La révolution agraire.....	33
1-1-2- L'autogestion.....	35
1-1-3- Le secteur privé.....	35
1-1-4- Le programme national de développement agricole (PNDA) (PNDAR).....	36
1-1-5- La politique de renouveau agricole et rural.....	38
Section 2 : Le rôle de l'agriculture en Algérie.....	40
2-1- L'agriculture offre de produits alimentaires et croissance de la population.....	40
2-2- L'agriculture et transfert de main d'œuvre vers l'industrie.....	41
2-3- L'agriculture et formation de capital.....	42
2-4- La place de l'agriculture dans l'économie Algérienne.....	42
Section 3 : Les contraintes et mesure d'émergence de l'agriculture en Algérie.....	44
3-1- Les contraintes qui empêchent un développement harmonieux de l'agriculture Algérienne.....	44
3-1-1- Une croissance démographique inhérente de tous les efforts du secteur agricole.....	44
3-1-2- Le foncière, pierre angulaire du secteur.....	45
3-2- Les mesure d'émergence de l'agriculture en Algérie.....	46

Table des Matières

3-2-1- La steppe algérienne, un écosystème a conservé	46
3-2-2- Recherche fondamentale, recherche appliquée, des mots creux sous une valorisation effective sur le terrain.....	46
3-2-3- Le paysans et l'agriculture algérienne, acteur incontournables du développement rurale, doivent accéder à un statut régalien.....	47
3-2-4- La suppression de la jachère, une solution longtemps oubliée.....	47
3-2-5- La technique de semis direct.....	48
3-2-6- Une prise en charge innovante de la jeunesse paysanne.....	48
3-2-7- Coopération agricole et mutualisation des facteurs de production, deux conditions émulatrices du monde paysan.....	49
3-2-8- Le conseil supérieur de l'agriculture ou un observatoire des céréales.....	50
Conclusion.....	50
Chapitre III : Le financement de l'agriculture en Algérie.....	52
Introduction.....	52
Section1 : Le système bancaire en Algérie.....	52
1-1- La période coloniale.....	52
1-2- La période après l'indépendance.....	53
1-2-1- Le système bancaire de la période 1962-1966 : étape de souveraineté	54
1-2-2- Le système bancaire de la période 1966-1982 : étape de nationalisation.....	55
1-2-3- Le système bancaire de la période 1982-1985 : étape de la restructuration organique.....	55
Section2 : Les organismes de financement du secteur agricole.....	57

Table des Matières

2-1- Les caisses spécialisées dans le financement de l'agriculture en Algérie.....	57
2-1-1- La caisse nationale de mutualité Agricole (CNMA)	57
2-1-2- Le fonds national de régulation et du développement de l'Agriculteur (FNRDA).....	59
2-2- Les banques qui spécialisés dans le financement de l'agriculture en Algérie.....	59
2-2-1-La banque nationale d'Algérie (BNA).....	59
2-2-2- La banque de l'agriculteur et du développement rurale (BADR).....	60
Conclusion.....	63
Chapitre IV : Modélisation de l'impact du financement bancaire sur le développement agricole.....	64
Introduction.	64
Section 1 : Revue de littérature empirique relative au développement agricole.....	64
Section 2 : Présentation des variables.....	65
2-1- Le crédit bancaire de : 1970 à 2016.....	65
2-2- Le produit intérieur brut : 1970 à 2016.....	66
2-3- Le taux d'intérêt des prêts de : 1970 à 2016.....	67
Section 3 : Estimation du modèle de régression linéaire multiple sur la production agricole.....	68
3-1- Présentation des modèles linéaires.....	68
3-2- Modélisation et interprétation des résultats.....	68
3-2-1- Modélisation du lien entre la production agricole et le crédit, le PIB, le taux d'intérêt	68
3-2-2- Résultat de l'estimation du modèle de régression linéaire.....	69

Table des Matières

3-2-3 : L'interprétation économique des résultats.....	70
3-2-4- Test des résidus sur la donnée utilisée.....	71
Conclusion.....	72
Conclusion Générale.....	73
Bibliographie.....	75
Annexes.....	78
Liste des abréviations.....	82
Liste des tableaux et des figures.....	84
Table des matières.....	85

Introduction générale

Chapitre I : L'agriculture en Algérie : cadre théorique

Chapitre II : Le rôle de l'agriculture dans l'économie en Algérie

Chapitre III : Le financement de l'agriculture en Algérie

Conclusion générale

Annexes

Liste des illustrations

Bibliographie

Table des matières

Sommaire

Liste des abréviations

Chapitre IV : Modélisation de l'impact du financement bancaire sur le développement agricole

Résumé

Depuis l'indépendance, le financement du secteur agricole a évolué. Plusieurs réformes ont été adoptées dans le but de développer ce secteur et plusieurs institutions ont été créées telles que la BADR, CNMA. De ce fait, l'agriculture est améliorée à partir de l'intervention relative de l'Etat. Notre étude a pour principal objectif, la détermination de l'apport du financement bancaire sur le secteur agricole. Pour ce faire, nous avons estimé le modèle de régression linéaire. Notre estimation est portée sur des données annuelles de l'économie algérienne, s'étalant sur la période 1970-2016. Les résultats obtenus nous montrent que le crédit agricole permet de développer le secteur de l'agriculture à partir des différents programmes engagés par l'Etat algérien dans le cadre du développement de son économie basée essentiellement et au départ sur la mise en valeur de l'agriculture

Mot clés : Agriculture, le financement bancaire, le modèle de régression linéaire.

Summary

From then independence, financing agricultural sector has evolved. Several reforms have been adopted with the aim of developing this sector and several institutions have been created. **theyou that the BADR CNMA.** In fact, agriculture is improved from the relative intervention of the state . The main objective of our study is to determine the contribution of bank financing to the agricultural sector. To do this, we estimated the linear regression model. Our estimate is based on annual data of the Algerian economy, spread over the period 1970-2016. The results obtained show that s agricultural credit helps develop the agricultural sector from the different programs undertaken by the Algerian government in the development of its economy based primarily and initially on the development of 'Agriculture

Keywords : Agriculture, bank financing, linear regression model.